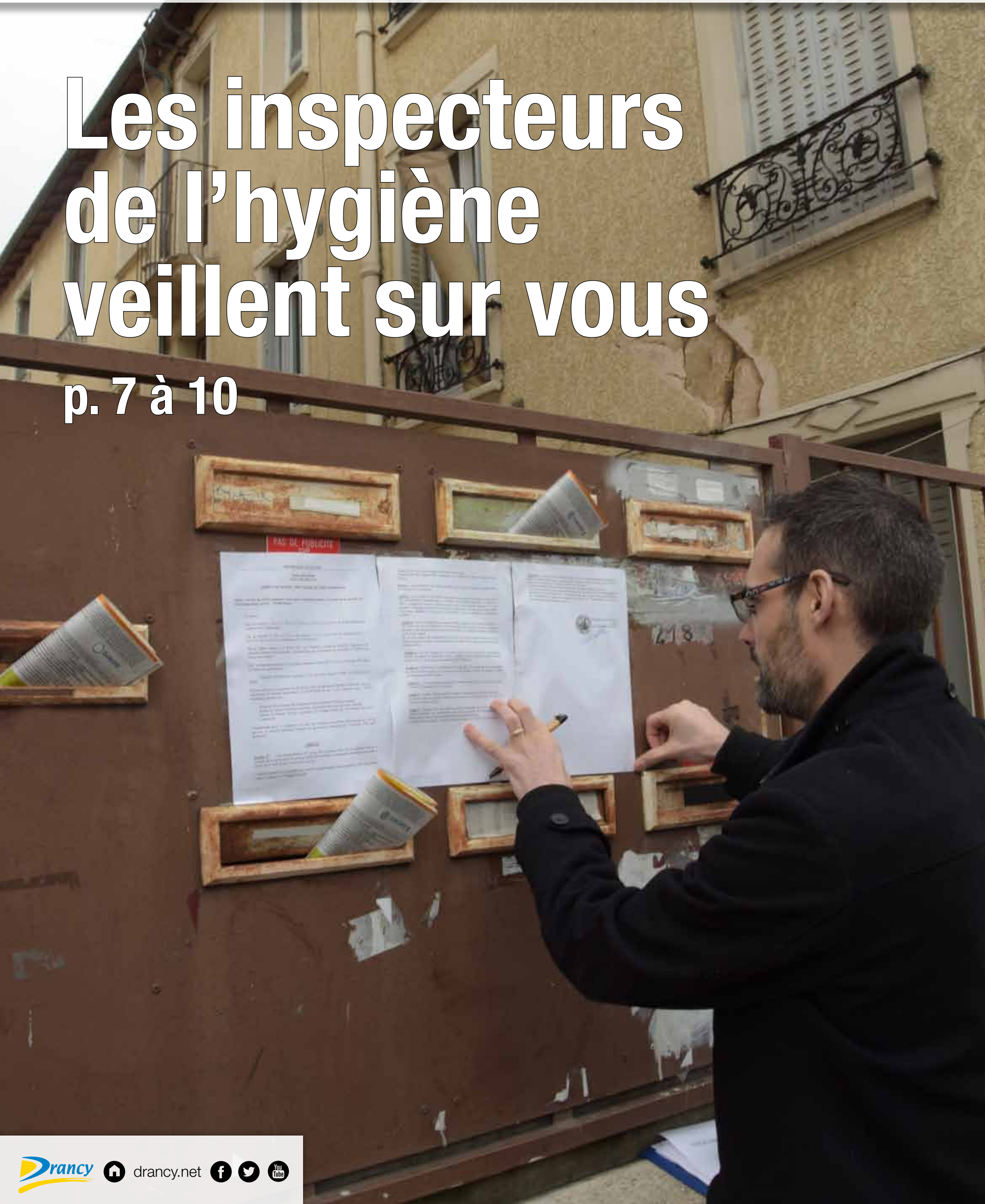


du 1^{er} au 15 mars 2017

Les inspecteurs de l'hygiène veillent sur vous

p. 7 à 10



CINÉMA

Du mercredi 1^{er} au mardi 14 mars

LA LA LAND

Au cœur de Los Angeles, une actrice en devenir prénommée Mia sert des cafés entre deux auditions. De son côté, Sebastian, passionné de jazz, joue du piano dans des clubs miteux pour assurer sa subsistance. Tous deux sont bien loin de la vie rêvée à laquelle ils aspirent... Le destin va réunir ces deux rêveurs, mais leur coup de foudre résistera-t-il aux tentations, aux déceptions et à la vie trépidante d'Hollywood ?
Film américain. Genre : comédie musicale, romance. De Damien Chazelle, avec Ryan Gosling, Emma Stone, John Legend.
Mercredi 1^{er} mars à 14 h 30 et 20 h 30, dimanche 5 mars à 15 h et 17 h 30, mardi 7 mars à 20 h 30.



TOUS EN SCÈNE

Buster Moon est un élégant koala qui dirige un grand théâtre, jadis illustre, mais aujourd'hui tombé en désuétude. Buster est un éternel optimiste, un peu bougon, qui aime son précieux théâtre au-delà de tout et serait prêt à tout pour le sauver. C'est alors qu'il trouve une chance en or pour redorer son blason tout en évitant la destruction de ses rêves et de toutes ses ambitions : une compétition mondiale de chant. Cinq candidats sont retenus pour ce défi : une souris aussi séduisante que malhonnête, un jeune éléphant timide dévoré par le trac, une truie mère de famille débordée par ses 25 marcassins, un jeune gorille délinquant qui ne cherche qu'à échapper à sa famille, et une porc épique punk qui peine à se débarrasser de son petit ami à l'égo surdimensionné pour faire une carrière solo. Tout ce petit monde va venir chercher sur la scène de Buster l'opportunité qui pourra changer leur vie à jamais.
Film américain. Genre : animation, comédie, famille. De Garth Jennings, avec Patrick Bruel, Jenifer Bartoli, Elodie Martelet
Mercredi 8 mars à 14 h 30, dimanche 12 mars à 15 h.



RAID DINGUE

Johanna Pasquali est une fliquette pas comme les autres. Distracte, rêveuse et maladroite, elle est d'un point de vue purement policier sympathique mais totalement nulle. Dotée pourtant de réelles compétences, sa maladresse fait d'elle une menace pour les criminels, le grand public et ses collègues.
Assignée à des missions aussi dangereuses que des voitures mal garées ou des vols à l'étalage, elle s'entraîne sans relâche pendant son temps libre pour réaliser son rêve : être la première femme à intégrer le groupe d'élite du RAID.
Acceptée au centre de formation du RAID pour des raisons obscures et politiques, elle se retrouve alors dans les pattes de l'agent Eugène Froissard (dit Poissard), le plus misogyne des agents du RAID. Ce duo improbable se voit chargé d'arrêter le redoutable Gang des Léopards, responsable de gros braquages dans les rues de la capitale. Mais avant de pouvoir les arrêter, il faudrait déjà qu'ils parviennent à travailler en binôme sans s'entretuer au cours des entraînements ou des missions de terrain plus rocambolesques les unes que les autres.
Film français. Genre : comédie. De Dany Boon, avec Alice Pol, Dany Boon, Michel Blanc
Mercredi 8 mars à 20 h 30, dimanche 12 mars à 17 h 30, mardi 14 mars 20 h 30.



Paiement par carte bleue à partir de 10 €

FLASHEZ & RETROUVEZ

Le synopsis complet, les bandes annonces et la programmation de vos films.



Jusqu'au 20 mars

• **Exposition**
"Zéro phyto" avec le service des Parcs et jardins (p. 3).
Espace culturel du parc

Mercredi 1^{er} mars

• **Santé**
Journée de dépistage de la vue avec le Lions club.
de 9 h 30 à 17 h 30, salle Louis Méret, 22, rue de la République

Vendredi 3 mars

• **Concert**
Les gardiens de la paix.
Tarif : 10 €
20 h 30, Espace culturel du parc



• **Rendez-vous de quartier**
Petit Drancy.
19 h 30, Maison Orange



Du samedi 4 au dimanche 19 mars

• **Exposition**
L'association Artelier expose ses œuvres (p. 4).
du mardi au dimanche de 12 h à 17 h, château de Ladoucette

• **Exposition**
Le parcours du chanteur berbère Idir (p. 3).
du mardi au dimanche de 12 h à 17 h, château de Ladoucette

Samedi 4 et dimanche 5 mars

• **Exposition**
Couleur nature. Orchidées : vanille et chocolat (p. 12).
de 10 h à 18 h, Espace culturel du parc

Samedi 5 mars

• **Animations sur le marché**
Le marché des Quatre routes fête les grands-mères.
de 9 h à 13 h, marché des Quatre routes

• **Carnaval**
Avec les centres de loisirs, place de l'Hôtel de ville, à 10 h.

• **Rugby**
RCD / Epernay.
15 h, stade Guy Môquet



Lundi 6 mars

• **Rendez-vous de quartier**
Village parisien.
19 h 30, Maison Bleue



• **Collecte des déchets verts**
Zone nord (p. 15).

Mardi 7 mars

• **Rendez-vous de quartier**
L'Économie.
19 h 30, salle Albert Liard



• **Collecte des déchets verts**
Zone sud (p. 15).

Jeudi 9 mars

• **Journée de l'audition**
Entrée libre, sur rendez-vous pour un test auditif (p. 15).
de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, résidence Les Mimosas

Rendez-vous de quartier

Centre Ville.
19 h
La Muette / Les Quatre routes.
20 h



salle Jaurès, 168-170, avenue Jean Jaurès.

Vendredi 10 mars

• **Rendez-vous de quartier**
La Mare.
19 h 30, salle Charlot, rue Charlot



Samedi 11 mars

• **Foot**
Championnat de France
JA Drancy / Boulogne-Billancourt AC.
18 h, stade Charles Sage



• **Basket**
Hommes : USBD / Championnet sports.
20 h 30, gymnase Régis Racine



Théâtre

Conseil de famille.
Tarifs : 24 € / 21 € / 16 €
20 h 30, Espace culturel du parc



Lundi 13 mars

• **Préinscriptions retraités**
Sorties du 2^e trimestre (p. 6).
de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h,
salle Louis Méret et maisons des services publics



• **Ciné-club**
À l'est d'Eden (p. 3).
14 h 30 et 20 h 30,
Espace culturel du parc



Mardi 14 mars

• **Préinscriptions retraités**
Sorties du 2^e trimestre (p. 6).
de 9 h 30 à 11 h 30,
salle Louis Méret et maisons des services publics



• **Portes ouvertes du PAD**
(p. 15)
de 14 h à 17 h 30,
2, avenue Jean Jaurès - carrefour des écoles

Du mardi 14 au vendredi 17 mars

• **Exposition**
Droit et citoyenneté avec le Bureau Information Jeunesse. (p. 11).
mardi et vendredi de 10 h à 13 h, jeudi de 10 h à 17 h,
BIJ annexe, rue du Dr Schweitzer (face au lycée Delacroix)

UN PEU PLUS TARD...

À partir du vendredi 17 mars

• **Exposition**
L'école maternelle Jean Macé expose (p. 11).
médiathèque de l'Économie

Mercredi 22 mars

• **Salon des jobs d'été**
Salle Louis Méret

Samedi 25 mars

• **Collecte**
La société Éco-systèmes, en partenariat avec la Ville,
récupère vos déchets électriques et électroniques.
de 9 h à 13 h, devant l'Hôtel de ville



Samedi 25 et dimanche 26 mars

• **Salon**
De Fleur en bouche, avec l'association Drancy Ville Fleurie.
Gymnase Joliot-Curie

PENSEZ À RÉSERVER VOS PLACES !



LA MUSIQUE
DES GARDIENS DE LA PAIX
VENDREDI 3 MARS
À 20H30



THE PUPPINI
SISTERS

SAMEDI 18 MARS
À 20H30

SAISON 2016
CULTURELLE 2017
BILLETTERIE :
ESPACE CULTUREL DU PARC

MARDI, VENDREDI ET SAMEDI DE 14H À 18H / MERCREDI DE 15H À 18H / SAMEDI MATIN DE 10H À 12H30

Des hommes libres

Le Centre culturel franco-berbère et la municipalité organisent, de début mars à mi-avril, une série d'événements autour du chanteur Idir. Une occasion unique pour découvrir la richesse d'une très ancienne culture. Mais qui sont les Berbères ?



Tin-Hinan, reine-mère fondatrice des Touaregs.

Évoquer l'histoire berbère est compliqué car s'y entremêlent civilisations, culture, religion et, depuis peu, génétique. Une chose néanmoins semble désormais à peu près sûre : les Berbères sont issus d'un peuple de chasseurs-cueilleurs qui vivaient en Afrique du Nord, à une époque où le Sahara était encore vert et humide.

Une culture millénaire et influente

Au fil des siècles, cette civilisation a prospéré sur un territoire gigantesque, fondant des royaumes, sans jamais pour autant former une entité politique à part entière. Les Berbères sont une mosaïque de peuples, unis par une langue et une culture. Ce qui leur a permis de recevoir et de s'adapter à de nombreuses influences et invasions. Grecs, Romains, Phéniciens (qui ont fondé Carthage), Chrétiens, Juifs, Vandales... : tous les grands peuples d'Occident et du Proche-Orient ont exercé leur influence sur ces vastes terres, sans pour autant faire disparaître cette culture millénaire. Mieux encore, ce sont les Berbères qui ont parfois exercé leur pouvoir sur le monde. On les retrouve, par exemple, en Égypte (les pharaons de la XXII^e dynastie étaient berbères) ou à Rome (les empe-

reurs Septime Sévère ou Caracalla l'étaient également). Mais surtout, rappelons-nous leur grande influence dans les domaines spirituels et culturels. Du poète de langue romaine Térence à l'auteur de *l'Âne d'or*, Apulée ; des papes chrétiens Victor 1^{er} ou Gélase 1^{er} à l'un des pères de l'Église, Saint Augustin, tous étaient berbères.

Une culture qui s'est adaptée à différentes influences

Une nouvelle invasion va néanmoins changer la donne au VII^e siècle, avec l'arrivée

des Arabes de la dynastie des Omeyyades. Mais cette fois encore, méfions-nous des raccourcis trop simples : de gigantesques armées n'ont pas déferlé sur le Maghreb. Ce sont des cavaliers, très mobiles, qui fondent Kairouan vers 670, 4^e ville sainte de l'Islam, véritable point d'appui dans leur stratégie de conquête. Ils profitent de l'opposition entre Berbères et Carthaginois pour se rendre maîtres de toute la région en quelques décennies, malgré une farouche résistance menée par une reine guerrière mythique : la Kahena.

Les Arabes islamisent néanmoins les habitants chez qui prédominent encore les religions chrétienne, juive et animiste. Les Berbères sont recrutés massivement dans les armées : ils constitueront la presque intégralité des troupes qui envahiront l'Espagne au VIII^e siècle et créeront, par la suite, la foisonnante épopée culturelle d'Al Andalous.

Habités à s'adapter aux différentes invasions et influences depuis l'Antiquité, les Berbères ont toujours su conserver leur culture et leurs traditions. Si cela n'a posé que peu de difficultés avec les Grecs et Romains, qui "adaptaient" leurs religion et mode de vie aux peuples conquis, ce ne sera pas le cas avec les arabo-musulmans. Depuis 14 siècles, la question n'est toujours pas résolue et reste toujours très sensible dans un Maghreb génétiquement à grande dominance berbère, culturellement berbéro-arabe et culturellement musulman.

LE PROGRAMME

Rencontres

- Mercredi 8 mars
Femmes berbères à travers l'histoire à 19 h, centre culturel franco-berbère
- Samedi 11 mars
Projection-débat : Entre scène et terre, suivie d'un débat avec Idir
Table-thématique autour de la discographie d'Idir à 16 h, médiathèque Georges Brassens
- Vendredi 17 mars
Dîner-débat : Idir et la Kabylie, loin d'elle mais toujours dans son cœur à 19 h, centre culturel franco-berbère

Expositions

- Du 4 au 19 mars
Idir, une vie (1^{ère} partie)
Château de Ladoucette
- Samedi 11 mars
Livres sur le monde berbère à 16 h, médiathèque Georges Brassens

Un peu plus tard...

- Samedi 8 avril
Idir en concert à 19 h, gymnase Joliot-Curie
- Tarifs : 15 € (plein tarif), 12 € (moins de 12 ans)
Billetterie sur place



- Mardi 18 avril
Drancy chante Idir à 19 h, Espace culturel du parc
- Réservations auprès du Centre culturel Franco-Berbère
09 51 54 12 16 ou 01 45 80 23 90
- Centre culturel franco-berbère
37, boulevard Paul Vaillant-Couturier

LEXICOLOGIE

- **Berbères** : terme issu du grec ancien βάρβαρος qui, en Français, a donné *barbare*. Attention aux faux amis, chez les Grecs comme chez les Romains, ce mot signifie *celui qui n'habite pas la cité et ne parle pas la langue*. Il s'agit donc simplement d'un *étranger*.
- **Amazigh** : synonyme de Berbère, en langue Tamazight. Le mot signifie *homme libre*.
- **Tamazight** : langue chamito-sémitique parlée par les Berbères.
- **Capsiens, Lybiens, Maures, Numides, Touaregs, Chaouis, Kabyles...** : quelques-uns des peuples berbères au fil du temps.



Relecture de l'histoire de Cain et Abel, les fils d'Adam et Eve dans la Bible, ce long-métrage d'Elia Kazan révèle un excellent acteur doublé d'un sex-symbol : James Dean. Le tournage commence le 8 mars 1954 alors que l'acteur n'a plus que 18 mois à vivre. Il enchaînera avec 2 tournages, *La fureur de vivre* et *Géant* avant de trouver la mort dans un accident de voiture. Son jeu, entier et animal, lui vaudra une nomination posthume aux Oscars. Ne ratez pas ce rendez-vous au ciné-club avec l'une des figures les plus mythiques du 7^{ème} art.



Par Simon Chevalier

- lundi 13 mars
14 h 30 et 20 h 30
- Espace culturel du parc
Un film d'Elia Kazan, 1955 (1 h 55)
Avec James Dean, Julie Harris et Raymond Massey
- Renseignements :
01 48 31 95 42
06 31 08 48 63

Concert

- Les élèves du stage de percussions Kuba free ka clôturent deux week-ends de travail par un concert.
- dimanche 12 mars
à 18 h
- Espace culturel du parc

Exposition

- Depuis le 20 février, le service municipal des Parcs et jardins présente à l'Espace culturel du parc une exposition réalisée par l'organisme Naturparif. Vous y trouverez des explications sur les raisons qui ont poussé les pouvoirs publics à interdire les pesticides, ainsi que des solutions alternatives.
- jusqu'au 20 mars
- Hall de l'Espace culturel du parc

Stages de pratiques artistiques

- Pensez à vous inscrire aux stages de l'Académie des arts organisés pendant les vacances de Printemps, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h (sauf celui du cirque, de 14 h à 16 h).
- du 3 au 7 avril : cirque (de 6 à 11 ans), initiation à la photo (de 12 à 17 ans), claquettes (de 10 à 15 ans)
- du 10 au 14 avril : guitare (de 8 à 12 ans), création de décors et d'accessoires de spectacle (de 10 à 15 ans), sculpture sur bois (de 8 à 12 ans)
- Inscriptions au 01 48 96 50 87
Tarif : 31,50 € par stage

Littérature

- Le festival de littérature Hors limite ouvre le 17 mars avec Magyd Cherfi, membre du groupe Zebda et son dernier ouvrage, *Ma part de gaulois*, paru en août dernier.
- vendredi 17 mars
à 19 h
- médiathèque Georges Brassens
- Retrouvez le programme du festival dans le prochain *Drancy immédiat* et sur mediatheques.paristde.fr

■ Exposition

Variété de styles et techniques

Du 4 au 19 mars, l'association drancéenne l'Artelier présente les œuvres de ses adhérents au château de Ladoucette. Il y en a pour tous les goûts.

C'est une école sans enseignant. Chacun vient à l'Artelier avec ses connaissances et ses envies. Mais ce n'est pas non plus un lieu où l'on vient passer quelques heures en solitaire, devant sa toile ou sa terre cuite. Ici, on échange, on s'aide, on commente. Et puisque les adhérents de l'association sont des amateurs touche-à-tout qui pratiquent chacun différentes formes artistiques, on peut s'y rendre pour se perfectionner en dessin et en ressortir adepte de la céramique. Personne n'est enfermé dans un style ou dans une technique, chacun est là pour se faire plaisir, pour apprendre, certes, mais aussi pour transmettre. C'est pourquoi, d'année en année, la palette des arts est de plus en plus riche à l'Artelier. Le maire demande à ses membres de recréer les vitraux du Mausolée de la Baronne de Ladoucette ? Et bien on s'y colle, même si personne dans l'association ne connaît vraiment le travail du verre. Et une fois acquise par certains membres, cette technique va immédiatement être partagée avec les autres. Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Après le vitrail, on peut découvrir le Tiffany (le verre est serti dans

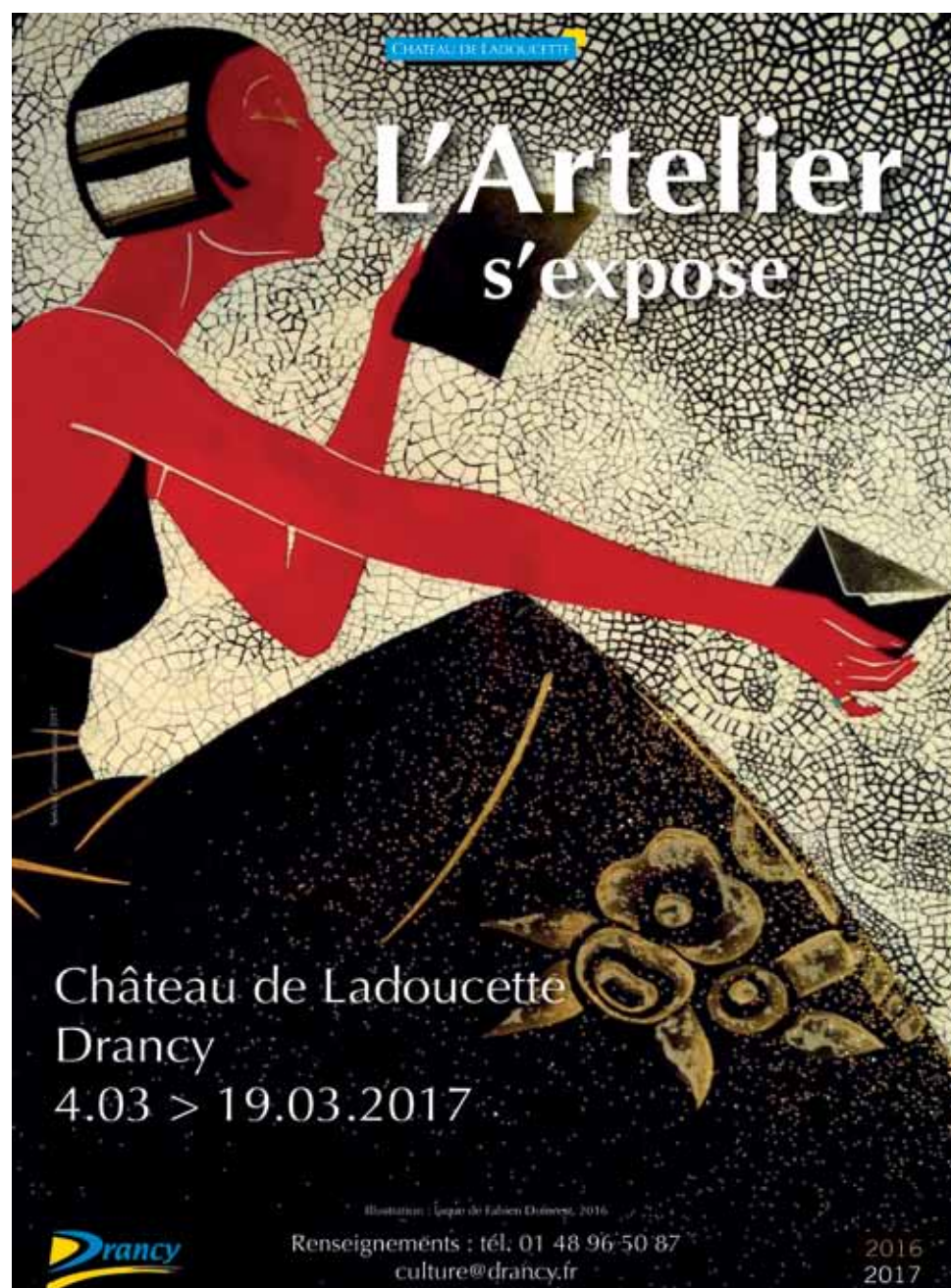
du cuivre et non du plomb), ou même le fusing (le verre est cuit). L'Artelier est le lieu idéal pour tous les curieux en mal d'activités artistiques et pour tous ceux qui aiment les échanges.

Cette exposition fera ainsi la part belle à une forme artistique qui nous vient de l'extrême Orient millénaire : le laque. Cette technique est une école de la patience puisqu'il faut, sur un support généralement en bois, poser une couche d'apprêt, la laisser sécher, puis la poncer. Ces trois opérations doivent être renouvelées, pour respecter les règles de l'art, une trentaine de fois, avant de travailler le décor à proprement parler : gravure, couleurs, feuilles d'or, incrustation... Il en sort des œuvres impressionnantes, comme celles que vous pouvez admirer sur l'affiche.

Pas d'invité particulier cette année... ou, pour être plus exact, cette fois, ce sera chaque artiste qui sera mis à l'honneur.

➔ L'Artelier s'expose

Du 4 au 19 mars
Château de Ladoucette
Entrée libre
du mardi au dimanche de 10 h à 17 h



PUBLICITÉ

UNE AGENCE RENOVÉE, ÇA DONNE ENVIE D'Y ENTRER !



VENEZ DECOUVRIR L'AGENCE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE DRANCY

Dans un nouveau cadre plus moderne et plus agréable, venez nous rencontrer et découvrir ce qui fait notre différence : une banque vraiment proche de vous, toujours prête à vous conseiller et surtout très réactive pour satisfaire vos attentes.

- > Rendez-vous en Agence :
10 avenue Henry Barbusse - Tél. : 01 48 96 90 10
- > Un automate est à votre disposition à Drancy Mairie :
4 rue Anatole France



DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Société Générale, BDDF/DCM/MCO - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18, S.A. au capital de 1 009 641 917,50 € - 552 120 222 RCS Paris, siège social 29, Bd Haussmann, 75009 Paris. - Crédit photo : Getty Image- 02/17.

Des réunions pour construire la ville de demain

Depuis le 20 février, des rendez-vous sont organisés dans chaque quartier avec pour objet la révision du Plan local d'urbanisme. L'occasion de découvrir les projets d'aménagement de la municipalité pour la Ville et d'en discuter.

Le Plan local d'urbanisme (PLU), c'est le dessin du Drancy de demain, les projets d'aménagement que l'on pense le plus pertinent de construire. "L'élaboration de ce document, maintenant, est importante pour deux raisons, a expliqué Jean-Christophe Lagarde, député-maire. La première, c'est que demain, ce sera une compétence intercommunale. Il n'y aura plus un PLU mais un PLUI, c'est-à-dire un Plan local d'urbanisme intercommunal. Concrètement, cela signifie que l'avenir d'une ville ne sera pas forcément défini par celle-ci mais par la majorité des villes de l'intercommunalité. La deuxième raison, c'est la loi ALUR qui retire aux maires des moyens de contrôle en matière d'urbanisme avec, par exemple, la suppression du coefficient d'occupation des sols (COS)".



De nombreux projets dont des inédits

Le député-maire énumère de nombreux projets à moyen et long terme pour Drancy, des projets déjà évoqués et d'autres, totalement inédits. Des projets d'envergure qui changeront la ville mais aussi la vie quotidienne des Drancéens. Parmi les projets déjà connus, il évoque, par exemple, la création de nouveaux quartiers : le premier, à proximité de la gare du Bourget, à l'emplacement actuel de la cité de la Butte, de l'AFORP et des terrains ex-Saint-Gobains, le second, à proximité de l'avenue Marceau, Le Baillet. Jean-Christophe Lagarde aborde également la rénovation d'un autre quartier, Gaston Roulaud, avec la démolition de 800 logements et la reconstruction de 1000 autres, sociaux et privés, dans le cadre du programme de rénovation ur-

baine de la cité. Il fait un point sur un projet pour l'instant en attente, l'îlot du Marché, "une opération compliquée, mais nécessaire pour laquelle il faut prendre le temps", explique-t-il. Drancy est une ville sportive. Les équipements sportifs ne sont donc pas oubliés avec la rénovation du stade nautique qui ne permet plus de répondre aujourd'hui aux besoins des Drancéens ainsi que la possibilité de reconstruire le terrain de foot inutilisé de la cité du Nord au-dessus d'un parking (parc-relais). La gare de Drancy et ses friches font aussi partie des secteurs dont l'aménagement est jugé stratégique. Surtout que le périmètre de sauvegarde sera levé au plus tard à l'automne et les problèmes de bruit à la gare de triage résolus. Autre sujet : l'entrée de ville depuis Le Bourget. L'Espace culturel est aujourd'hui victime de son suc-

cès et ne dispose plus d'un nombre suffisant de places pour répondre à la demande drancéenne. L'idée est de construire un nouvel équipement dans le futur quartier du Baillet et de dégager la perspective sur le parc.

Le 20 mars, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) fera l'objet d'un débat en conseil de territoire et la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) devrait être approuvée fin 2017. Si vous souhaitez en savoir plus et participer à l'élaboration de la ville de demain, il existe encore plusieurs possibilités :

- présenter ses observations dans un registre, tenu en mairie jusqu'à l'arrêt du projet du PLU,
- les envoyer par courrier adressé à Monsieur le maire,
- participer aux rendez-vous de quartier.



• Petit Drancy

Vendredi 3 mars à 19 h 30
Maison orange
21, rue Fernand Péna

• Village parisien

Lundi 6 mars à 19 h 30
Maison bleue
1/3, rue des Bois de Groslay

• Économie

Mardi 7 mars à 19 h 30
Salle Albert Liard
12, rue Etienne Dolet

• Centre Ville

Jeudi 9 mars à 19 h
Salle Jaurès
168/170, avenue Jean Jaurès

• La Muette/Les Quatre routes

Jeudi 9 mars à 20 h
Salle Jaurès
168/170, avenue Jean Jaurès

• La Mare

Vendredi 10 mars à 19 h 30
Salle Charlot
rue Charlot

➔ Consulter le projet d'aménagement et de développement durables sur [drancy.net/cadre de vie/urbanisme-habitat](http://drancy.net/cadre-de-vie/urbanisme-habitat)



Le métro en centre ville : des prises de position encourageantes

Lors de la réunion, Jean-Christophe Lagarde a annoncé une avancée importante : "Bernard Cazeneuve, Premier ministre, a pris, fin février, l'arrêté notifiant la déclaration d'utilité publique de la ligne 15 Est Grand Paris. Il a également reconnu le besoin d'un transport lourd au cœur de Drancy et demandé à la Société du Grand Paris d'étudier la possibilité de détournement de la ligne 15. Rien n'est encore fait et le Gouvernement est appelé à changer dans moins de deux mois, mais il était important que l'État reconnaisse notre situation".



Dans un courrier, à l'attention de Valérie Pécresse, présidente du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), en date du 8 février, Alain Vidalies, secrétaire d'État aux Transports, à la Mer et à la Pêche, avait émis un avis similaire :

"J'ai bien pris note du vœu relatif à la ligne 15 Est Grand Paris express approuvé par le conseil du STIF du 6 décembre 2016. En premier lieu, je tiens à vous assurer que je partage pleinement votre souhait que le planning de réalisation de cette ligne soit respecté et qu'aucun retard ne soit pris. Dès lors, il est essentiel que la déclaration d'utilité publique soit prise dans les meilleurs délais. Ainsi, l'avancement de la procédure d'instruction permet aujourd'hui d'envisager une déclaration d'utilité publique avant fin février 2017.

La demande apparaît totalement légitime

Par ailleurs, la desserte de la ville de Drancy représente effectivement un enjeu particulier. Cette commune de près de 70.000 habitants n'est desservie en son centre par aucune ligne du réseau structurant et ne dispose que de gares implantées en périphérie. Comme l'a relevé la commission d'enquête relative à la déclaration d'utilité publique de la ligne 15 Est dans son rapport, la demande d'une amélioration de la desserte apparaît totalement légitime.

Examiner l'opportunité de faire évoluer le tracé de la ligne 15...

La maîtrise d'ouvrage de la ligne 15 Est relève désormais de la SGP, suite à la convention qu'elle a passée avec le STIF en 2015 (...). Il m'apparaît souhaitable que, pour faire suite au vœu approuvé en conseil, le STIF actualise en lien avec la SGP et dans le cadre d'une convention, l'étude conduite en 2013 pour examiner l'opportunité de faire évoluer le tracé de la ligne.

LE MOT DU MAIRE

Le devenir de Drancy, l'affaire de tous

La Ville se transforme et les documents d'urbanisme qui constituent la trame de cette évolution sont en pleine révision.

C'est l'occasion pour chacun d'apporter sa contribution à ce travail, d'exprimer sa vision de notre Ville à l'horizon 2030 et de partager les enjeux stratégiques pour notre territoire.

Évidemment, ce projet de PLU aborde l'un des sujets majeurs pour notre Ville, son accessibilité et sa connexion avec Paris et la banlieue.

La ligne 15 du réseau Grand Paris Express et la station Drancy/Centre tiennent une place importante pour le développement de notre cœur de ville et notre détermination doit redoubler jusqu'à ce que la décision en soit prise.

La liaison entre Drancy et la banlieue suppose également la prolongation de la ligne Tangentielle Nord de la gare du Bourget jusqu'à Drancy/Bobigny et une fois encore c'est par notre volonté que nous parviendrons à l'obtenir.

Mais le principal sujet d'un PLU, c'est évidemment l'urbanisme avec ses zones pavillonnaires à préserver, avec toutes les zones de verdure qui les accompagnent.

Drancy doit aussi garder tout son attrait avec le soutien à l'activité commerciale sur les axes majeurs de la ville et notamment sur le périmètre de la future gare des quatre routes.

L'urbanisme, c'est aussi l'aménagement des



friches pour créer des logements, développer des activités économiques et réaliser les équipements publics dont Drancy a besoin comme un nouveau stade nautique ou un espace culturel plus vaste et qui répondent mieux aux besoins des écoles, des associations et plus généralement de la politique municipale en matière de spectacles.

Enfin, figurent aussi dans ce document, les grands chantiers de rénovation urbaine et notamment celui de la cité Gaston Roulaud. En résumé, les grands axes du futur PLU tiennent en trois idées : que le Drancy de demain soit encore plus attractif, que le Drancy de demain offre une qualité de vie encore meilleure et enfin que notre Ville développe des solutions alternatives à l'automobile, préserve sa zone pavillonnaire et renforce son patrimoine végétal.

Chacun est invité à contribuer à cette réflexion commune autour du Drancy que nous voulons pour nous-même mais aussi pour nos enfants.

LIBRE OPINION

Élus À gauche pour Drancy solidaires ensemble

Ces récentes nuits, notre ville comme d'autres sur le département a été touchée par des violences urbaines. Nous les condamnons avec la plus grande force.

Ces violences, qui font suite au viol insupportable subi par le jeune Théo lors d'un contrôle de police, n'ont rien à voir avec notre exigence de justice. Elles stigmatisent injustement nos villes et notre jeunesse. Ensemble, élus, parents, responsables associatifs, citoyens, refusons cette spirale de la violence. Notre jeunesse vaut bien mieux que cela. Théo a adressé un message de dignité d'un grand courage, appelant au retour au calme. Ce message doit être entendu et respecté.

4 agents sont mis en examen, dont un pour viol. Malheureusement, ces faits font écho à des pratiques de contrôle et d'interpellation bien connues dans les quartiers populaires. Une tension permanente, dont témoignent les forces de l'ordre et les citoyens, existe dans ces quartiers. Nous reconnaissons la dégradation des conditions de travail de la police qui rend difficile ses missions, mais il convient aussi d'entendre les voix des citoyens qui évoquent des contrôles d'identité discriminatoires, trop souvent systématiques.

Il est temps de remettre à plat les pratiques du maintien de l'ordre, avec le retour d'une police de proximité, formée pour ces missions. Et dans ce cadre, il faut mettre en place d'urgence le récépissé de contrôle pour en finir avec le contrôle au faciès.

Olivier Valentin & Nathalie Vasseur

LIBRE OPINION

Élus Drancy Autrement

Agression sexuelle par 3 policiers municipaux, le maire doit prendre position!

Le délibéré du policier mis en cause au titre de violences volontaires avec armes contre le jeune Alexandre sera rendu le 20 février 2017. Seul l'un parmi les 3 policiers a été poursuivi devant le Tribunal Correctionnel. Comment expliquer qu'une interpellation sur un homme menotté dans le dos se termine par une perforation de l'anus?

Surtout comment expliquer le silence de M. le maire dans cette affaire alors que ces agents sont sous sa responsabilité?

En dehors des décisions de justice, il aurait été logique et légitime d'entendre une parole forte de M. LAGARDE. Afin d'apaiser les esprits, tout le monde aurait compris qu'une sanction disciplinaire soit appliquée à leur rencontre.

Notre police doit être respectée et pour cela aucun doute sur leur probité ne doit être permis

Hacène CHIBANE - 06 20 65 24 48
contact@drancy-autrement.fr

LIBRE OPINION

Majorité municipale Dignité et responsabilité.

La majorité municipale prend acte de la décision de justice qui renvoie vers la cour d'appel pour déterminer la qualification des faits reprochés à un policier municipal de Drancy en 2015.

Ce sujet est trop grave pour se permettre une basse polémique politicienne.

Notre député-maire avait pris à l'égard de l'agent, dès le lendemain des faits présumés, une mesure de suspension de toute activité sur la voie publique. C'était la seule possibilité légale en attendant le jugement et en respectant la présomption d'innocence.

Il a précisé qu'en cas de condamnation de l'agent municipal, il serait révoqué de la Fonction Publique.

Laissons donc la justice faire son travail et que personne ne s'aventure à vouloir attiser les tensions avec le secret espoir qu'elles mèneront à des affrontements à Drancy, comme ceux qu'a connus Bobigny.

Mettre de l'huile sur le feu est indigne et irresponsable.

Travaux

Timbaud-Dewerpe : un chantier innovant

Le groupe scolaire Timbaud-Dewerpe s'agrandit avec la création de quatre salles. Au cœur des travaux, une nouvelle façon de procéder plus rapide, grâce aux constructions "Lego".



Le "manitou", piloté depuis l'extérieur pose les façades une par une.

Une dalle de béton est coulée à l'emplacement d'une future salle de classe et des futurs sanitaires.

4 nouvelles salles et 2 patios sont créés. Les espaces déjà existants sont repensés pour optimiser l'espace.

À droite, le tuyau permet d'acheminer le béton pour réaliser une dalle qui sera le futur préau. Les façades en bois, aux normes anti-feu, sont livrées et directement posées.

Entre les contraintes techniques et la présence des élèves, les travaux avancent progressivement à chaque période de vacances scolaires. La grande nouveauté du chantier réside dans la réalisation des nouvelles façades : "elles sont préfabriquées en atelier. L'architecte donne les plans et les mesures de chacune d'elles et elles nous sont livrées prêtes à poser", explique Lydie Marchetto, responsable du chantier. Environ 20 panneaux ont déjà été posés pendant la première semaine, grâce à un engin téléguidé

appelé "le manitou". Cette technique se développe et sera certainement utilisée pour d'autres constructions à travers la ville, notamment le futur groupe scolaire Jules Ferry, inauguré dans le quartier La Mare fin février.

La durée de création des façades est de huit semaines. L'avantage de ces panneaux est qu'ils peuvent être fabriqués en même temps que le reste des travaux avancent : "Pendant que les façades sont en construction, nous réalisons en parallèle les dalles de béton dont

nous avons besoin, ce qui ici s'avère assez complexe. Le porche de l'entrée, trop bas et étroit, empêche la bétonneuse d'entrée et d'accéder à la dalle", poursuit Lydie Marchetto. C'est grâce à un système de tuyaux que les ouvriers parviennent à faire couler le béton à l'endroit souhaité. "Par jour, on coule environ 30 m³ de béton. C'est une petite prouesse technique compte tenu des conditions", ajoute la responsable du chantier. Les travaux devraient s'achever fin août. Leur coût est estimé à 2 millions d'€.

Retraités

Infos

Retraités à Drancy

voyager, découvrir, se former, prendre le temps...

PRÉINSCRIPTIONS POUR LES SORTIES DU 2^E TRIMESTRE

Salle Louis Méret et dans les maisons des services publics

- lundi 13 mars, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h
- mardi 14 mars, de 9 h 30 à 11 h 30

<p>- Jeudi 20 avril : "Au bonheur du terroir" Visite du château de Carrouges, aux confins du Maine et de la Normandie. Découverte du parc animalier d'Écouves. Tarif : 42 €</p>	<p>- Jeudi 8 juin : "Art de la fauconnerie et déjeuner campagnard" À proximité de la vallée de l'Avre, découverte des méthodes d'élevage pour les porcs et les cochons. Balade et découverte d'une trentaine d'espèces d'oiseaux. Tarif : 39 €</p>
<p>- Jeudi 18 mai : "Découverte des Jardins de Viels-Maisons" Dans l'Aisne, découverte de jardins à thème. Spectacle de rapaces. Tarif : 39 €</p>	<p>- Jeudi 15 juin : "Agriculture d'hier et d'aujourd'hui" À Chartres, visite guidée du premier musée de France consacré à l'agriculture. Découverte de la culture des fleurs. Tarif : 39 €</p>

ERRATUM Retraités infos : lieux et horaires de ramassage p. 11

Hygiène et santé : un service qui veille sur les Drancéens

De la lutte contre l'habitat indigne aux contrôles d'hygiène alimentaire chez les commerçants, en passant par la dératisation, les missions du service communal hygiène et santé sont multiples mais surtout indispensables. Rencontre avec celles et ceux qui veillent au quotidien à la santé et au bien-être des Drancéens.



“Le rôle du service communal Hygiène et Santé, SCHS, est de gérer les questions de salubrité, d'hygiène et de santé publique. Le service doit mettre en application le Code de la santé publique. Il veille également au respect du règlement sanitaire départemental”, explique Stéphanie Cabalé, directrice du pôle Prévention, hygiène et sécurité dont dépend le SCHS. Parmi les principaux secteurs d'intervention du service figure l'habitat, premier en nombre de dossiers traités. Les agents y consacrent environ 70 % de leur temps et bénéficient d'une délégation de pouvoir du préfet qui leur permet d'aller jusqu'au bout des procédures engagées, c'est-à-dire jusqu'au tribunal. “Il existe seulement 208 services de ce type en France”, insiste Julien D'Hervillez, responsable du SCHS.

Habitat indigne : Drancy, excellente élève
Sur les 40 communes de Seine-Saint-Denis, 16 seulement sont dotées d'un tel service. Avec Aubervilliers, Drancy est la plus dynamique du département dans la lutte contre l'habitat indigne. En 2016, 201 dossiers ont été ouverts. Les 2/3 traitaient d'un manquement aux règles d'hygiène ou de décence. L'augmentation des effectifs du service a permis de révéler, cette même année, 25% de situations sanitaires difficiles supplémentaires. À Drancy, on estime à 12% le nombre de logements privés dits “de mauvaise qualité” : vétustes, dégradés, insalubres, voire impropres à l'habitation. Ce sont majoritairement des pavillons et de petits collectifs situés davantage dans certains quartiers, comme l'Économie et l'Avenir Parisien.

Un service réactif

“Quand on parle d'habitat indigne, on ne parle pas d'inconfort pour le locataire. Nous intervenons en cas de risques sanitaires”, insiste Julien D'Hervillez, le responsable du service. Un logement indigne répond à des critères particuliers, par exemple : un local dont la surface est inférieure à 9 m², un lieu sans ouverture, sans point d'eau ou sans chauffage, un local non destiné à être habité (cave, garage)... L'habitat indigne recouvre également les logements dits “insalubres”, c'est-à-dire qui présentent un danger pour la santé et/ou la sécurité de ses occupants : installations électriques défectueuses, escaliers dangereux, présence de plomb ou d'amiante, infiltrations d'eau dans les murs, conduits d'évacuation de monoxyde de carbone défectueux ou inexistant... Actuellement, 13 procédures d'insalubrité sont en cours à Drancy. Le temps de traitement des dossiers est en moyenne de 73 jours, ce qui montre la réactivité du service si l'on tient compte des délais de procédures à respecter : quatre semaines en moyenne pour la mise en demeure et trois semaines pour la visite, soit sept semaines au total.

Une chasse agressive contre les marchands de sommeil

L'évolution du marché de l'immobilier fait apparaître, depuis quelques années, de nouveaux comportements pratiqués par des propriétaires malhonnêtes, surnommés les “marchands de sommeil” : division pavillonnaire, transformation de locaux impropres à l'habitation en logements. Le SCHS se veut très agressif contre ces marchands de sommeil et n'hésite pas à utiliser tous les outils incitatifs et coercitifs dans le traitement

de ces dossiers. “Cette année, six dossiers vont passer au tribunal de Bobigny, dont deux particulièrement lourds”, explique Floriane Cabel, inspectrice de salubrité. Pour aider les villes dans cette lutte, un procureur a été nommé pour s'occuper spécifiquement des cas d'habitat indigne : “De fait, les dernières condamnations sont lourdes pour les propriétaires et plutôt encourageantes pour nous. On a désormais des outils intéressants pour lutter contre l'habitat indigne”, souligne-t-elle.

La Ville accompagne les victimes

Le service intervient également en cas de coupure d'eau par les propriétaires, qui cherchent ainsi à faire pression sur leurs locataires. D'après Elsa Gaspar-Ramos, également inspectrice de salubrité et responsable adjointe du service, “dans ce type de cas, il y a déjà une procédure engagée à l'encontre des propriétaires. Ils essaient de se débarrasser de leur locataire et éventuellement de la plainte.” Mais, à chaque fois, la ville se porte partie civile. L'objectif est de permettre aux victimes de ne pas se sentir seules, de rejoindre la procédure si elles le souhaitent et de montrer aux propriétaires que la Ville ne lâche rien en matière d'habitat insalubre.

Garantir aux Drancéens des conditions de vie décentes

Néanmoins, il suffit parfois de signaler un problème au propriétaire pour que celui-ci soit réglé. “Lorsqu'on a un signalement, une convocation est envoyée au propriétaire et au locataire. Le propriétaire est informé des travaux qu'il doit réaliser et parfois il le fait sans problème. Notre objectif n'est pas de donner un maximum de sanctions mais bien de faire en sorte que tous les Drancéens aient des

conditions de vie décentes”, explique Floriane Cabel. Pour informer les locataires de leurs droits, une permanence de l'Agence départementale d'information sur le logement, l'ADIL, est organisée depuis début janvier au Point d'accès au droit (PAD) deux fois par mois, les 1^{ers} et 3^{es} lundis de chaque mois.

Améliorer le repérage des habitats indignes

Pour lutter efficacement contre l'habitat indigne, la Ville met en place des partenariats avec d'autres structures. Pour améliorer le maillage et le repérage de l'habitat indigne, le Contrat local de santé (CLS), qui sera signé prochainement, prévoit, par exemple, que les services sociaux ou les PMI signalent au service municipal les logements “douteux”. Mais que se passe-t-il une fois le logement repéré et les procédures engagées? “La question du relogement est un vrai problème, on met parfois du temps à trouver une solution”, regrette Julien D'Hervillez. La difficulté s'accroît lorsque des enfants scolarisés se trouvent dans ces logements. Il ajoute : “On préfère ne pas les éloigner du territoire pour éviter une déscolarisation. On essaie toujours de privilégier une solution sur la Ville.” Pour pallier cette difficulté, un audit a été réalisé auprès des hôtels de la ville. “Les 3/4 travaillent déjà avec le Samu, explique le responsable du service. Notre objectif est de trouver un partenariat avec eux, qui accélérerait les procédures”. Car le relogement est aussi une affaire de coût : 2000 € / mois pour une chambre d'hôtel pour un couple avec deux enfants, quand le montant pourrait descendre à 800 € avec des hôtels partenaires. →



→ Hygiène alimentaire : faire respecter les règles

L'hygiène alimentaire, c'est l'autre cheval de bataille du service. "Nous intervenons sur des plaintes et nous faisons également des contrôles inopinés", explique Floriane Cabel. Ces contrôles concernent tous les types d'établissements : boulangerie, boucherie, restaurant, grande surface... La nouveauté réside dans le contrôle des commerçants du marché, qui a permis au service de mieux se faire connaître. En cas de problème, le commerce est fermé pendant une semaine. "Il ne s'agit pas de punir les commerçants mais de leur faire prendre conscience qu'il y a des règles à respecter, surtout en matière d'hygiène alimentaire", justifie Julien D'Hervillez.

Des contrôles en nette augmentation

Pour assurer aux Drancéens la sécurité et l'hygiène de leurs commerces, des mesures de prévention et d'information sont mises en place, puis, si besoin, des mesures coercitives. Le plus important, "c'est qu'on ne s'improvise pas commerçants de bouche", rappelle Julien D'Hervillez. Il y a des déclarations à produire, des formations à faire, des règles de bonnes pratiques. Et les employés qui travaillent au sein des commerces doivent également les connaître. Car certains commerces ne prennent pas le temps de se signaler au service vétérinaire, une démarche pourtant obligatoire, dont le non-respect peut engendrer un problème de santé publique, comme l'explique Elsa Gaspar-Ramos : "En cas de problème sur un produit à l'échelle régionale ou nationale, des courriers vont être envoyés aux commerces qui sont susceptibles de l'utiliser. Mais si vous n'êtes pas déclarés, vous n'allez pas recevoir de courrier et

vous allez continuer à vendre le produit en question. Et là, on a un risque sanitaire pour la population. D'où la nécessité de vérifier et contrôler". En 2016, 44 dossiers ont été ouverts, contre 15 en 2015. "Cette hausse s'explique par la volonté commune du responsable du SCHS et de l'élue", constate Floriane Cabel. 35 établissements ont été contrôlés. Six d'entre eux ont été fermés dont cinq sont aujourd'hui en conformité avec la réglementation et ont pu rouvrir.

En projet, une pastille qualité pour les commerçants

Vendredi 24 février, un partenariat a été signé entre la Ville et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis. Il permettra de récompenser les commerçants et artisans pour leurs bonnes pratiques en leur délivrant une pastille qualité qu'ils pourront afficher sur la devanture de leur établissement.

Les animaux : une prise en charge indispensable

En plus de l'habitat et de l'hygiène alimentaire, le service intervient également à la demande de la police municipale pour les chiens considérés comme dangereux. "Lorsque le propriétaire d'un chien catégorisé 1 et 2 est contrôlé par la police municipale et qu'il ne fournit pas les papiers nécessaires, nous intervenons pour signaler au propriétaire qu'il bénéficie d'un certain délai pour se mettre en règle", explique Karine Baisnee, agent d'accueil du service, qui gère ce type d'intervention. Les chiens mordeurs, c'est-à-dire ceux pour lesquels une plainte a été déposée pour morsure, relèvent également du service. Une étude comportementale chez un vétérinaire est, dans ce cas, obligatoire. Les mesures sont progressives : mise en demeure, puis mise en fourrière et, en dernier recours, retrait de l'animal. Le service traite cinq à six cas de chiens mordeurs par an.

La prise en charge des animaux errants ou morts fait également partie de ses compétences. Elle est toutefois déléguée à une entreprise extérieure. Les animaux errants sont recueillis et remis à des associations pour adoption. Quant aux animaux morts, ils sont directement envoyés à l'équarrissage. Environ 400 interventions, toutes confondues, sont réalisées par an.

Autres missions : les 3 D, comme dératisation, désinsectisation et dépeignonnisation. Elles donnent lieu à une trentaine de plaintes par an. Le service les délègue également à une entreprise extérieure, qui réalise plusieurs campagnes par an sur les bâtiments et réseaux communaux.

L'environnement : éviter les nuisances

L'environnement est un thème assez vaste : il concerne aussi bien les nuisances sonores que la gestion de dépôts sauvages sur des terrains privés. "Lorsqu'on parle de nuisances sonores, il s'agit de nuisances d'activités, c'est-à-dire : les activités des secteurs tertiaires et artisanaux par exemple", précise Gilles Queffelec, inspecteur de salubrité. Les "bruits de comportement" (cris d'animaux, appareils de diffusion de sons et de musiques, équipements fixes comme les ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur...) sont également visés ainsi que les bruits de chantier (bruits émis par le matériel et les engins de chantier...). Le service n'est donc pas compétent pour intervenir si vos voisins jouent de la cornemuse. Cette nuisance relève du comportement de chaque individu et concerne le tribunal civil.

Quant aux dépôts sauvages, le service ne peut intervenir que s'il s'agit de terrains privés. Les terrains publics relèvent du service municipal du Développement durable.

Enfin, le service est également compétent pour intervenir en cas de végétations luxuriantes engendrant un danger pour les autres. Des repérages effectués par le service municipal des Espaces verts dans le cadre de procédures coercitives engagées par le SCHS ont permis le traitement de 105 nuisances en 2016.

Garantir le non-péril et la non-insalubrité

Moins connues par le public, les attestations notariales représentent une part importante de l'activité du service. Elles sont demandées lors d'un acte de vente par le notaire pour s'assurer du non péril et de la non insalubrité du bien à vendre. Entre 800 et 1000 ventes se font chaque année à Drancy.

En bref



La composition du service SCHS

- 1 responsable
- 1 responsable-adjointe
- 2 inspecteurs
- 1 coordinatrice financière et recouvrement
- 1 agent d'accueil
- 1 apprenti

Les missions

- La lutte contre l'habitat indigne
- Le contrôle de l'hygiène alimentaire
- Les animaux dangereux, errants ou morts
- L'environnement : nuisances sonores et dépôts sauvages sur terrains privés
- Les 3 D : dératisation, désinsectisation, dépeignonnisation
- Les attestations notariales

➔ Service communal d'hygiène et santé (SCHS)
Place de l'Hôtel de Ville
01 48 96 50 06
www.drancy.net



LE MOT DE L'ÉLU

Arhella Elsody, adjointe au maire en charge de l'Hygiène et de l'Habitat

Comment la ville lutte-t-elle contre l'habitat indigne ?

Depuis de nombreuses années, nous avons fait le choix de mener une lutte très agressive à l'encontre des marchands de sommeil qui sévissent dans notre ville. À chaque nouveau cas signalé, notre service Hygiène intervient. Il possède les capacités matérielles et juridiques pour les envoyer devant la justice. Notre démarche a été dans une certaine mesure soutenue par le tribunal de Bobigny, avec la nomination d'un procureur spécialisé sur ces questions. Car l'habitat indigne est un vrai problème sur l'ensemble du département, et Drancy n'est pas épargnée. Nous voulons mettre un terme à la division des propriétés par des propriétaires malhonnêtes, qui engendrent des logements sur-occupés et des problèmes de salubrité. Cette lutte répond à un double objectif : permettre à tous les Drancéens de vivre dans les conditions décentes auxquelles chacun a droit et dissuader les marchands de sommeil de s'installer pour éviter qu'ils nuisent à l'image de notre ville et garantir un mieux vivre-ensemble et une mixité sociale.

Vous souhaitez développer une seconde mission, celle des contrôles sanitaires...

En plus du travail considérable contre l'habitat indigne, le député-maire et moi-même avons souhaité que le service mette l'accent sur l'hygiène des commerces de bouche de la ville. Les règles d'hygiène sont là pour assurer la sécurité des citoyens, il est donc nécessaire de les faire respecter. Nous sommes dans une démarche préventive pour aider certains commerces à adopter des pratiques dont ils n'ont pas l'habitude et dans une démarche répressive pour les commerces qui ne feraient pas l'effort de se mettre aux normes. Des contrôles vont se faire avec le maximum d'acteurs concernés (Chambre des métiers et de l'artisanat, Urssaf...) pour permettre d'avoir une vision d'ensemble sur les problèmes qui peuvent être repérés. Nous voulons aussi encourager les bonnes pratiques avec la mise en place d'une pastille qualité sur la devanture des commerçants. Des commerces de qualité participent activement à l'image positive de la ville, c'est pourquoi cette thématique est aussi importante.



Le SCHS en chiffres

Le SCHS en chiffres

En 2016, les dossiers traités concernaient :

- l'habitat 46 %
- des demandes d'attestations 23 %
 - l'environnement 14 %
- des "procédures animaux" 12 %
 - des interventions 3D 3 %
 - l'hygiène alimentaire 2 %

■ Dix jours en immersion avec les inspecteurs de l'Hygiène

Les inspecteurs de salubrité du SCHS enquêtent sur le terrain auprès des particuliers et des professionnels. Drancy immédiat les a suivis sur le terrain, pendant dix jours, pour suivre quelques-unes des actions qu'ils mènent quotidiennement.

CHEZ LES PROFESSIONNELS

► Inspection d'hôtel

Il faut tout d'abord comprendre exactement de quoi nous parlons : quasiment tous les hôtels drancéens sont des hébergements d'urgence qui permettent à des personnes ou des familles en situation de grande fragilité sociale d'être logées afin de favoriser leur réinsertion. Il y en a environ une dizaine à Drancy.

Ce matin, Adil Eisa, chargé de mission Contrat Local de Santé en apprentissage, doit visiter l'un d'entre eux. Muni de sa mallette, pleine de documentations, de formulaires et d'outils indispensables à son travail, il attend le gérant ou un responsable pour effectuer le contrôle des différents espaces de l'hôtel : parties communes, sanitaires et chambres. Habitué à ce type de visites, personne n'est surpris de sa présence.

Cela commence plutôt mal, puisque dans la première pièce visitée, une salle d'eau, des fils électriques, en hauteur, présentent un danger. Adil Eisa ne se formalise pas : "Ce type de problème peut être très rapidement réglé", explique-t-il. C'est la visite des lieux de vie qui prend le plus de temps. Il faut accéder à chaque logement, vérifier leur état sanitaire (présence

de moisissures sur les murs...), constater la présence et l'efficacité des systèmes de chauffage et d'aération, contrôler les systèmes électriques en faisant disjoncter le compteur, relever l'identité de chaque personne et mesurer les superficies afin de savoir si elles sont suffisantes compte-tenu du nombre d'occupants. La visite d'un logement peut ainsi être assez longue. De nombreuses familles sont installées dans cet hôtel. "Une attention toute particulière est donc portée à la sécurité des enfants", précise le chargé de mission.

Quelques petits dysfonctionnements ont été relevés, mais globalement cette visite s'est bien passée. En partant, Adil Eisa va néanmoins rappeler quelques obligations : "Le carnet d'occupation doit être disponible sur place et être à jour, le contrat de dératisation et le diagnostic plomb doivent être réalisés".

"Les habitants installés dans les hôtels par le Samu social sont rarement en capacité de revendiquer quoi que ce soit en cas de dysfonctionnement dans leur logement, ces visites sont donc très importantes", conclut le chargé de mission.



► Contrôle d'hygiène alimentaire dans un commerce



De gauche à droite, deux étudiants, Stéphanie Cabalé et de dos, un employé du restaurant.

À 14 h, le SCHS a programmé deux contrôles d'hygiène d'alimentaire inopinés dans des commerces de l'avenue Henri Barbusse.

Quand les inspecteurs quittent la mairie, ils ont quelques commerces en tête, mais ils décideront au dernier moment. Stéphanie Ca-

balé, directrice du pôle Hygiène, santé et sécurité, opte pour un restaurant. Elle pousse la porte et se présente. L'accueil est courtois. Accompagnée de trois étudiants en formation sur le terrain, Stéphanie Cabalé enfle charlotte, blouse et chaussons. Pendant ce temps-là, on s'agit un peu en cuisine... "Ce n'est pas gênant, rassure la directrice. Ils n'auront pas le temps de remettre en conformité". Une fois équipée, la visite débute. La directrice du pôle Hygiène, santé et sécurité commence par demander où se trouve les vestiaires et là, premier mauvais point : ils sont à l'extérieur dans la cour. "Pour aller du vestiaire à la cuisine, les cuisiniers passent par l'extérieur et souillent leur chaussures", explique-t-elle au gérant. Elle vérifie les tenues de travail, l'usage de l'évier, la présence d'eau chaude, la distance entre le point d'eau et le sèche-main, le contenu des casseroles et des plats... Vient ensuite le contrôle des réfrigérateurs et chambres froides. Et là, nouvelle irrégularité : ils sont remplis à rabord et surtout rangés de manière totalement anarchique. Stéphanie Cabalé explique au fil de la visite les multiples dysfonctionnements : "Les produits doivent être emballés dans des boîtes, non dans des sacs plastiques", "si vous préparez des plats pour plusieurs jours, il faut indiquer le nom du plat, la date de préparation et faire faire une analyse pour savoir combien de temps ils peuvent être conservés", "vous ne pouvez pas congeler des produits que vous avez achetés frais", "vous devez décongeler les produits au réfrigéra-

teur, non dans de l'eau, "il ne faut rien poser au sol"... La cuisine est exigüe et donc très encombrée, il faut regarder partout. Un peu à l'écart, elle découvre un petit réfrigérateur que le gérant ne lui avait pas présenté. À l'intérieur : de la viande. Quelques minutes plus tôt, il lui avait dit qu'il ne cuisinait que des légumes. La viande viendrait d'un boucher de l'avenue mais il n'y a aucune traçabilité. La visite se poursuit ensuite dans le restaurant avec le contrôle des documents obligatoires : attestation de suivi de formation aux règles d'hygiène, contrôle des températures des réfrigérateurs, factures d'achat des produits... "Il y aurait des raisons de fermer", conclut-elle. "Il faudra vite vous mettre en conformité." Le restaurant a ouvert récemment, il y a des signes de bonne volonté. Le SCHS laissera donc une chance au gérant de se mettre en conformité et d'adopter les bons réflexes mais il devra réagir très vite. Sans quoi, le restaurant sera fermé.

► Retrouvez la vidéo sur drancy.net



CHEZ LES PARTICULIERS

► Problème de voisinage

Gilles Queffelec, inspecteur de salubrité a rendez-vous dans un pavillon de la rue Roger Gibrat avec ses propriétaires. Depuis l'installation d'un restaurant sur l'avenue Henri Barbusse, une forte odeur de cuisine envahit tout le voisinage. En cause, la présence d'une aération, nouvellement installée, qui propulse ses effluves dans tout le quartier. La gêne est ici évidente. Mais il ne s'agit pas non plus d'interdire toute activité commerciale. "Notre rôle est de déterminer ce qui peut être fait afin de diminuer les

nuisances, en tenant compte des intérêts de chacun et sans pénaliser une des deux parties, explique Gilles Queffelec. Ici, en l'occurrence, un simple déport de l'aération, il est vrai très mal placée, devrait améliorer la situation."

Il n'est pas toujours évident pour un particulier de faire valoir ses remarques s'il se rend seul chez quelqu'un, ou une entreprise, qui lui pose problème. Le service municipal Hygiène et santé est donc ici une interface, un tiers qui peut faire autorité.



► Inspection d'habitat

Les points contrôlés sont presque les mêmes que dans les hôtels (état sanitaire, contrôle des systèmes électriques, chauffages et aérations...), mais le contexte est très différent. Le SCHS intervient chez les particuliers, le plus souvent à la demande des locataires. Les visites se font donc en général avec les deux parties et on comprend que, dans certains cas, la situation peut être tendue. En route pour un premier rendez-vous, Elsa Gaspar-Ramos, inspectrice de salubrité, prévient tout de suite : *"Nous devons être toujours impartiaux. Nous ne prenons le parti de personne, propriétaires comme locataires. Nous sommes ici pour faire respecter des réglementations"*.

Dans la première maison, rue du Prince de la Muse, il s'agit simplement de vérifier que les travaux requis lors d'une précédente visite ont été effectués : installation d'une aération haute dans la cuisine, débarras de plaques en fibro-ciment qui étaient présentes dans le jardin, installation de détecteurs de fumée, installation de nouvelles fenêtres, présence d'un chauffage suffisant. Tout a été fait, mais la visite est un peu plus longue puisque les

locataires demandent à Elsa Gaspar-Ramos des renseignements sur les délais légaux pour mettre fin à un bail. *"C'est aussi notre travail, explique l'inspectrice. Nous répondons à des questions très diverses, mais attention : les conflits ne nous intéressent pas"*.

Autre lieu, du côté de l'Économie. Cette fois, c'est une première visite. Tout de suite, en entrant, un fait saute aux yeux : une grande partie des murs et des plafonds est couverte de moisissures. Premier constat : les aérations sont très insuffisantes. Mais un autre fait pose problème : les 33 m² de pièces habitables sont très insuffisants pour loger une famille de 8 personnes. Et après vérification du taux d'humidité de la pièce et des murs, il apparaît que le bâti n'est pas ici en cause. Ouvertures insuffisantes et surpopulation sont bien à l'origine des moisissures qui peuvent générer de sérieux problèmes de santé. *"Dans les logements anciens, qui possédaient auparavant des fenêtres souvent poreuses, leur remplacement doit s'accompagner d'aérations suffisantes au renouvellement de l'air"*, rappelle Elsa Gaspar-Ramos.



► Cas particulier : le logement poubelle



Environ quatre fois par an, le SCHS intervient sur des cas de "Diogène", des logements habités, où les ordures s'accumulent. Il est un peu plus de 10 h lorsque deux agents du SCHS viennent frapper à la porte d'un pavillon aux volets fermés du quartier Paris campagne. Ce sont les voisins qui ont averti le service des problèmes d'hygiène du logement. En ouvrant la porte d'entrée

qui ne ferme plus, les deux agents savaient à quoi s'attendre : un monticule d'ordures obstrue l'entrée. Le voisinage a signalé la présence de rats et de cafards, *"mais ce n'est pas le seul problème, explique Floriane Cabel, inspectrice de salubrité. Il y a aussi un problème de sécurité pour la personne qui vit ici. En l'état, personne ne peut accéder à son logement et elle ne pourrait pas en sor-*

tir rapidement en cas de départ de feu, par exemple". Ce Diogène est connu depuis quelques mois : *"D'après les voisins, à un moment, la personne a d'elle-même tout nettoyer, mais c'était il y a quelques temps. Depuis, elle a recommencé à stocker et voilà ce que ça donne"*, indique Elsa Gaspar-Ramos, également inspectrice, en montrant l'intérieur du pavillon.

Si les procédures pour intervenir dans ce type de cas peuvent paraître très longues pour le voisinage, c'est parce qu'il n'y a pas qu'une dimension hygiène et sécurité. *"On est face à des gens psychologiquement très fragiles. Si on intervient de façon brutale pour simplement vider le logement et le nettoyer, les risques de suicide sont énormes, environ 50%."* Or, poursuit Floriane Cabel, *"l'objectif est de leur venir en aide. Notre intervention doit être efficace, elle doit permettre à la personne de ne pas recommencer un nouveau Diogène après notre passage."* L'intervention commence par la prise de contact avec la personne concernée, qui peut prendre plusieurs mois. *"On se déplace, on envoie une convocation... Ce type d'intervention est très spéciale et nécessite du temps"*, confirme sa collègue. Dans ce pavillon, c'est la seconde fois que les agents se déplacent et une convocation a déjà été envoyée, sans succès. *"Le premier*

contact est difficile à établir", explique-t-elle. Et malgré les nombreux appels de la part des deux agents, personne ne viendra à leur rencontre. Le syndrome de Diogène touche généralement des personnes seules, *"mais seules ne veut pas dire isolées, nuance Floriane Cabel. Elles peuvent avoir de la famille, des amis, mais ce sont des gens très adroits qui sont capables de cacher leur situation"*. Les signalements proviennent donc le plus souvent du voisinage. *"On a quelques fois des proches qui s'inquiètent et qui font appel à nous. On a eu un cas où c'est la personne elle-même qui nous a contactés, mais c'est extrêmement rare"*, constate-t-elle. Très souvent, c'est à la suite d'un choc émotionnel que le syndrome de Diogène apparaît : *"Divorce, décès d'un proche... Il y a également le cas de personnes qui tombent malades et qui ne sont plus en mesure de s'occuper de leur logement. Au bout d'un moment, la situation est telle qu'ils ne parviennent plus à reprendre le dessus"*, ajoute-elle. Devant leurs appels laissés sans réponse, les deux agents font demi-tour. *"On va devoir rédiger un arrêté pour pouvoir intervenir"*, indique Floriane Cabel. Mais il faudra encore attendre quelques semaines pour que les deux agents puissent revenir et intervenir avec un maximum de précautions.

Le logement et la santé : un lien étroit

"Le repérage des problèmes de santé environnementale liés au logement est un sujet important pour la commune. Ce besoin repéré croise des problématiques économiques, environnementales, sociales et renvoie sur des problématiques liées à l'isolement, à l'adaptation des logements, aux soutiens familiaux...". Le Diagnostic local de santé, élaboré en 2016 par la municipalité et l'agence régionale de santé (ARS), a mis en relief le rapport étroit entre la santé et le logement, notamment pour les familles socialement défavorisées. Ce constat n'est pas une découverte : ce n'est pas un hasard si les deux domaines sont réunis sous la délégation d'un seul adjoint, Michel Lastapis.

Le rôle du service municipal Hygiène et santé est qualifié de *"majeur"* par le Diagnostic car il est l'interface entre les acteurs et les partenaires, un véritable pivot pour la centralisation de l'information (OPH,

ICF La Sablière, bailleurs privés, service social départemental, PMI, secteur libéral, CCAS...).

Sa responsabilité est importante dans la lutte contre l'habitat insalubre. Ses agents assermentés peuvent intervenir de différentes façons : de leur propre chef, sur demande d'un Drancéen ou en réalisant régulièrement des contrôles de certains domaines d'activités. Leur but n'est pas de vérifier la justesse d'un loyer ou de donner des passe-droits pour l'obtention d'un logement social. Il s'agit de repérer les défaillances majeures d'un logement qui peuvent avoir un impact sur la santé de ses occupants, de vérifier que les obligations légales (traitement des nuisibles...) sont bien prises en compte, d'imposer à son propriétaire tout une série de travaux à réaliser par des mises en demeure, de renseigner ou diriger vers différents organismes toute personne en faisant la demande.



Éducation

L'école maternelle Jean Macé expose

À partir du 17 mars, les élèves prendront leur quartier à la médiathèque de l'Économie, où ils exposeront leurs créations sur le thème de l'environnement.

Chaque année, l'école maternelle Jean Macé est à l'origine d'une exposition dans la médiathèque de leur quartier. Cette année, le thème "environnement" a guidé les créations des élèves. "Cette exposition est en lien avec le label E3D, que nous avons reçu en novembre 2016", explique Sophie Dessigny, la directrice de l'école. Pour rappel, ce label est venu récompenser l'investissement de l'école dans sa démarche Développement durable auprès des élèves. Après l'obtention du label, l'école avait décidé de poursuivre l'expérience. "C'est aussi la continuité de notre partenariat avec le service municipal des Parcs et jardins de la ville, avec

qui nous avons travaillé sur l'environnement, le respect de la nature et le recyclage, notamment grâce à la mise en place de jardinières et d'un hôtel à insectes dans l'école. L'exposition montre ces trois thèmes", précise Sophie Dessigny. Des petites aux grandes sections de l'école, tous les élèves ont participé. Les grandes et moyennes sections ont travaillé avec un plasticien, Xavier Deffieux, de l'association Le manifeste Coloré, dans le cadre des ateliers Arts plastiques proposés par le service municipal de la Culture. Les élèves ont réalisé de nombreuses créations : structures, collages, fresques... "Il y un certain nombre d'œuvres collectives, indique la

directrice de l'école. On a, par exemple, une classe de grande section qui a créé un arbre géant, avec des boîtes de dimensions différentes pour faire des nids d'oiseaux." Des bouteilles, des bouchons et autres matériaux surprenants seront à découvrir à la médiathèque de l'Économie.

➔ Médiathèque de l'Économie
29, rue Dominique Roberty
Lundi et mardi de 14 h à 18 h, mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, vendredi de 10 h à 12 h 30
01 48 96 45 64



Jeunesse

Devenir citoyen

Du 14 au 17 mars, le Bureau information jeunesse invite les jeunes à en apprendre un peu plus sur le droit et la citoyenneté.

C'est quoi être un citoyen ? Comment être un citoyen libre et responsable ? Pour le savoir, les jeunes drancéens peuvent se rendre à l'exposition organisée sur les droits et l'accès à la citoyenneté au BIJ Delacroix. "L'objectif est de leur donner les clés pour devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie et familiarisés avec les valeurs du droit", explique Grégory Chavaroc conseiller municipal délégué du BIJ. L'exposition présentera les bases et les acteurs du droit, l'importance du rôle de citoyen, les manières d'accéder à la citoyenneté, les lieux d'informations, les dispositifs permettant d'entrer dans une démarche citoyenne (service civique, volontariat, bénévolat...). Un jeu sur le droit sera également mis à leur disposition.

➔ BIJ annexe (face au lycée Eugène Delacroix)
Mardi de 10 h à 13 h, jeudi de 10 h à 17 h et vendredi de 10 h à 13 h
23/25, rue du Docteur Schweitzer
01 48 96 39 39 ou 01 48 96 51 10
Entrée libre



Le BIJ accueillera également des classes des lycées Paul Le Rolland et Eugène Delacroix pour une rencontre avec l'association Juris secours.

Brèves

Centres de loisirs

Ouverts pendant les vacances de printemps, du lundi 3 au vendredi 14 avril : Perriot maternel et élémentaire - Diderot - Simone Veil - Jean Macé maternel et élémentaire - Dulcie September maternel et élémentaire - Salengro maternel et élémentaire - Jaurès maternel et élémentaire - Cachin maternel et élémentaire - Jean Monnet maternel et élémentaire - Romain Rolland maternel et élémentaire - Francine Fromond

➔ Les inscriptions débuteront lundi 13 mars à 9 h
➔ Elles peuvent être faites au service Mairie accueil et dans les Maisons des services publics, ainsi qu'auprès des directeurs de centre les mercredis 15 et 22 mars

Retraités : erratum



Une erreur s'est glissée dans le Retraités infos du 2^e trimestre sur les horaires de ramassage dans les quartiers.

➔ Sortie du 20 avril
• Résidence Les Mimosas : 5 h 50
• Résidence Les Lilas : 6 h
• Mairie : 6 h 10
• Gare : 6 h 20
• Pasteur : 6 h 30
• Espace culturel du parc : 6 h 40
• Avenir : 6 h 50
• 6 routes de Bobigny : 7 h

➔ Sortie du 18 mai
• Résidence Les Mimosas : 6 h 50
• Résidence Les Lilas : 7 h
• Mairie : 7 h 10
• Gare : 7 h 20
• Pasteur : 7 h 30
• Espace culturel du parc : 7 h 40
• Avenir : 7 h 50
• 6 routes de Bobigny : 8 h

➔ Sortie du 8 juin
• Résidence Les Mimosas : 6 h 30
• Résidence Les Lilas : 6 h 40
• Mairie : 6 h 50
• Gare : 7 h
• Pasteur : 7 h 10
• Espace culturel du parc : 7 h 20
• Avenir : 7 h 30
• 6 routes de Bobigny : 7 h 40

➔ Sortie du 15 juin
• Résidence Les Mimosas : 6 h 30
• Résidence Les Lilas : 6 h 40
• Mairie : 6 h 50
• Gare : 7 h
• Pasteur : 7 h 10
• Espace culturel du parc : 7 h 20
• Avenir : 7 h 30
• 6 routes de Bobigny : 7 h 40

CitésLab

➔ Vendredi 3 mars à 14 h 30 **CitésLab**

Les principes du micro-entrepreneur Le Blanc-Mesnil

➔ Mardi 7 mars à 10 h
Comment construire son projet de création d'entreprise ?
Le Blanc-Mesnil

➔ Mardi 14 mars à 14 h 30
Introduction à l'étude de marché, comment mieux répondre aux besoins de vos clients ?
Drancy

➔ Jeudi 16 mars à 14 h 30
Protection sociale, bien la comprendre pour mieux comprendre, animé par la réunion des assureurs maladie
Le Blanc-Mesnil
Ateliers gratuits

Réservation obligatoire par mail à abmd.sanchez@gmail.com

➔ Le Blanc-Mesnil : 22, avenue Albert Einstein

➔ Drancy : 8, rue Pierre Sémard

Brèves

Téléthon



Lundi 20 février, le collectif drancéen a remis officiellement un chèque de 51.560 € au Téléthon. L'occasion de remercier une nouvelle fois tous les bénévoles.

Matches d'improvisation

→ samedi 4 mars contre les Pythékaros d'Arnouville
→ samedi 11 mars contre Paris Plaisance à 20 h 30, salle Louis Méret
Tarif : 3 €

Bourse aux saveurs et créations organisée par BBN

→ samedi 11 mars de 9 h à 16 h, maison orange

— SOIRÉE — CRÊPES PARTY

organisée par le cercle celtique Douar Breizh

→ samedi 11 mars à partir de 18 h 30, gymnase Joliot Curie

Tournoi de belote

organisé par l'ASPE
→ samedi 18 mars de 14 h 30 à 19 h, salle Albert Liard, 2, rue Étienne Dolet

Lotos

→ dimanche 5 mars
• avec Natur'bien être de 14 h à 19 h 30, salle Louis Méret
→ samedi 18 mars
• avec Main dans la Main de 17 h à 21 h, salle Louis Méret
→ dimanche 19 mars
• avec l'ASPE à partir de 14 h 30, salle Albert Liard
• avec le Secours populaire français de 13 h 30 à 18 h, salle Louis Méret

Tamure party

organisée par la section Véhine Ori Party du CSL de la Gendarmerie mobile
→ samedi 18 mars de 10 h à 18 h, gymnase Auguste Delaune



→ Samedi 25 et 26 mars gymnase Joliot Curie

Solidarité

Road trip drancéen en 4L

Un équipage drancéen a participé fin février au 4L trophy, une course d'orientation solidaire dans le sud marocain et poursuit actuellement son aventure dans le sud marocain en contribuant à la construction d'école. Explications.



Le 4L trophy et Drancy : c'est une longue histoire. Plusieurs équipages soutenus par la Ville ont déjà été engagés dans des éditions précédentes. Cette année, c'est la rencontre entre deux étudiants de l'Euridis business school qui permettra d'en écrire une nouvelle page. Amine et William sont des amis de promotion. Ils partagent le goût de l'aventure, l'envie de solidarité et relèveront ensemble les challenges du 4L trophy : conquérir les dunes de l'atlas et donner le sourire aux enfants du Maroc aux côtés de 1450 équipages soit 2900 étudiants de 15 nationalités, un nombre record de participants pour fêter les 20 ans du raid.

500 kg de fournitures récupérés par DNG
Mais pour participer au 4L trophy... : il faut une 4L et des fournitures à distribuer aux enfants du sud marocain. Pour ce qui est de la voiture, elle est trouvée rapidement et rachetée à un ancien équipage. Pour ce qui est des fournitures scolaires et sportives, c'est une autre paire de manche. William décide donc de faire appel à l'association Drancy nouvelle génération (DNG), dont il est membre. "Les jeunes ont tout de suite été motivés par la

bonne cause, ils ont écumé toutes les écoles de la ville afin de récupérer le plus de fournitures possible", raconte Amine. Et ils en ont récupéré beaucoup : plus de 500 kg, soit dix fois plus que la 4L ne peut en transporter. Les questions de la voiture et des fournitures réglées, il restait à boucler le budget. La municipalité a une nouvelle fois décidé d'accompagner le projet avec une subvention de 900 €. En contrepartie, la 4L noire au toit rouge portera le blason de Drancy dans les vastes espaces désertiques du Maroc. Le coup d'envoi a été donné jeudi 16 février à 12 h à la halle d'Iraty à Biarritz.

Le 4L trophy, mais pas que...

Amine et William ont passé dix jours dans les dunes, le sable, les contreforts des montagnes de l'atlas avec une boussole, une carte en guise de GPS et une bonne dose de courage. Et ils ne se sont pas arrêtés là, leur aventure s'est poursuivie avec une deuxième mission, tout aussi importante voire plus encore. Avec l'association Give A Smile, ils distribuent actuellement sur place des médicaments et des fournitures scolaires qui, à terme, permettront la création de deux écoles dans le désert marocain.



→ Pour les soutenir : Facebook, @associationgiveasmile
→ Pour les financer : www.leetchi.com/c/association-de-les-enfants-du-desert-11193404



Exposition

COULEUR NATURE PRÉSENTE SON EXPOSITION INTERNATIONALE

Orchidées vanille CHOCOLAT

4 & 5 MARS 2017

DE 10H À 18H / PARKING GRATUIT

DRANCY - ESPACE CULTUREL DU PARC

Football

Le goût de la victoire

Les seniors de la JAD football (CFA) ont débuté leur série de matchs retour pied au plancher. De bon augure pour la suite.

L'automne n'a pas été simple, mais les joueurs, comme le staff, n'ont pas lâché prise. Les sept rencontres sans victoire, entre début novembre et mi-janvier, auraient pu tourner vinaigre. Néanmoins, avec cinq nuls pour seulement deux défaites, tout le monde a fait le gros dos en se recentrant sur l'esprit de groupe. Bien leur en a pris : au sortir de l'élimination en Coupe de France face à Quevilly, à l'occasion d'un match plein et satisfaisant malgré la déception, les joueurs ont débuté une belle série de trois victoires importantes pour la suite du championnat.

Il faut tout d'abord noter que deux d'entre elles ont eu lieu à l'extérieur, ce qui n'était pas arrivé depuis le début de la saison. Le 21 janvier, c'est sur la pelouse de la réserve du Havre que la JAD est allée s'imposer 2 à 0. C'était déjà très bien. Mais c'est le 11 février qu'elle a frappé un grand coup en l'emportant 2 à 1 sur le terrain du 1^{er} de la poule, Saint-Maur Lusitanos.

Celle-là, personne ne l'attendait, sauf peut-être les Drancéens. Au coup d'envoi de la rencontre, l'équipe de Saint-Maur pouvait en effet s'enorgueillir d'être invaincue et d'avoir la meilleure défense de France : de la CFA2 à la Ligue 1, aucune équipe n'avait encaissé aussi peu de buts (6) depuis le début de saison. Une semaine auparavant, ils étaient même allés étonner 3 à 0 le 2^e, Boulogne-Billancourt.

Relâchement coupable? Manque de préparation? Un brin de suffisance? Toujours



est-il qu'après avoir ouvert le score face aux Drancéens, ceux-là n'ont pas baissé les bras. Et la JAD a fini par emporter une victoire qui fait du bien.

Mais encore fallait-il confirmer, le 18 février à domicile, face à Arras, une équipe de milieu de tableau, comme Drancy. Ce fut chose faite, 2 à 0, pour le plus grand bonheur des supporters qui n'avaient pas assisté à une victoire de leur équipe fétiche depuis le 29

octobre. C'est peut-être ce résultat qui est le plus important : il confirme les deux succès précédents et permet de faire perdurer une belle série que la rencontre du 1^{er} mars, face à la lanterne rouge, Viry-Châtillon, pourrait encore confirmer.

Nous n'en sommes qu'aux deux tiers du championnat. Le vent peut tourner. Mais en attendant, celui qui souffle dans le dos des Drancéens est porteur de bien bonnes nouvelles.

Jeu de plateau

Aller à dame

Le damier drancéen, le club de jeu de dames de la ville, se porte bien. On y pratique et enseigne une discipline très formatrice.

En toute discrétion, les deux équipes du Damier drancéen ont participé l'an passé à la finale à quatre de la Coupe de France. Celle en partenariat avec Noisy a terminé 2^e et l'autre à la 4^e place. Pas mal pour un club d'une trentaine d'adhérents qui n'existait à l'époque que depuis deux ans. Certes, le jeu de dames n'est pas la discipline qui attire le plus de compétiteurs, malgré le fait que presque tout le monde en connaît les règles de bases pour y avoir déjà joué. Mais quand même, cette performance mérite un grand coup de chapeau.

Ce jeu paraît simple, notamment parce qu'il possède une particularité notable : toutes les pièces ont la même valeur et bougent de façon similaire. Il faut pourtant être sacrément visionnaire pour y connaître un certain succès. Il est très difficile d'anticiper les coups de l'adversaire, mais aussi les siens, dès lors qu'un pion peut littéralement traverser le damier de 100 cases en un seul coup, dès lors qu'une pièce peut en prendre plusieurs, en avançant ou en reculant. On comprend alors pourquoi certaines parties peuvent durer de 4 à 5 heures. Comme aux échecs, il faut un esprit sacrément analytique pour mener à bien son jeu. C'est pourquoi le jeu de dames est une très belle école, notamment pour les enfants. Il les oblige à d'abord considérer l'ensemble, avant de réaliser chaque mouvement. Ne pas se précipiter devient alors un des fondements de la sagesse.



Cette année, des enfants ont commencé à s'inscrire au Damier drancéen et c'est une très bonne chose. Ils y apprennent les rudiments du jeu et les premiers principes tactiques. Les meilleurs adultes s'apprêtent eux à repartir pour une campagne de Coupe de France. Les deux équipes sont, cette saison, entièrement drancéennes et sont directement qualifiées pour le 2^e tour de la compétition, au Mans pour l'une et à Bourges pour l'autre. Au programme aussi, des joueurs du club devraient être alignés au championnat de France individuel et, actuellement à lieu le championnat de la ligue

Île-de-France, à Drancy, salle Roger Petieu. Les prochaines rencontres sont programmées les 18 mars, 1^{er} et 15 avril.

Le Damier drancéen a du pain sur la planche, avec pourtant très peu de moyens, mais c'est un bel avenir qui s'ouvre devant lui.

👉 **Championnat de la ligue Île-de-France**
18 mars, 1^{er} et 15 avril
salle Roger Petieu

👉 **Le Damier drancéen**
Entraînements chaque samedi au château de Ladoucette
De 13 h 30 à 17 h (en hiver) ou 18 h (en été)
06 18 29 25 55

Brèves

► Le joli coup du RCD

Excellente opération pour le Rugby club de Drancy qui est allé s'imposer 31 à 13, dimanche 19 février, sur la pelouse d'Anthony. Le tout avec la manière puisqu'il faut ajouter un point de bonus offensif aux quatre de la victoire. Le club est désormais assuré de se maintenir l'année prochaine en Fédérale 2. C'était l'objectif de la saison et il est atteint, alors qu'il reste encore quatre journées à disputer. Une bien belle façon d'aborder et de préparer les festivités qui se dérouleront en juin pour les 70 ans du club.

► Rink-hockey



Les affaires se compliquent sérieusement pour les seniors de la JAD rink-hockey. Avec neuf défaites et un nul en dix rencontres, cette première saison en Nationale 2 s'avère aussi compliquée que prévu. Le niveau technique, un peu en retrait par rapport aux autres équipes, était attendu. Les Drancéens sont loin d'être ridicules, d'autant plus que la JAD se permet régulièrement de faire jouer des petits jeunes issus des U19 qui donnent pleine satisfaction. Un collectif, pour un niveau donné, ne se construit pas en un jour. L'envie n'est pas plus en cause : les joueurs ne prennent pas les matchs à la légère. Ils font leur possible pour réaliser ce que l'on attend d'eux. La question du physique est plus embêtante. Les Drancéens débutent souvent bien leurs rencontres, mais ont bien du mal en seconde période. Ainsi, samedi 18 février, face à Fontenay, ils menaient 3 à 0 à la mi-temps, avant d'encaisser 6 buts d'affilée. Le banc n'est peut-être pas aussi riche que dans certains clubs habitués à la F2, mais sans doute faut-il voir aussi un peu de naïveté dans cette faiblesse. Il faut parfois une certaine roublardise, comme dans tous les sports, pour s'imposer sur le terrain.

Espérons que la fin de saison sourira à la JAD. L'implication des joueurs et des dirigeants le mériteraient.

► Shinrin dojo



En laïdo, (art de dégainer le sabre), Hocine Hammou, (à droite sur la photo), est arrivé 1^{er} dans la catégorie 3^e dan lors des inter-régions d'Île-de-France, samedi 18 février.

► Basket : détectations organisées par l'USBD

U17 masculins (2001/2002) les mardis de 19 h à 20 h 30, gymnase Racine
U20 masculins (98/99/2000)
les mercredis de 18 h 30 à 20 h, gymnase Flessel

U17 et U20 féminins les mercredis de 19 h 30 à 21 h, gymnase Salengro

👉 06 70 06 97 71

■ Environnement

Jardinage : que faire en mars ?

Alors que le printemps arrive à grands pas, le mois de mars est chargé en matière de jardinage. Le service municipal des Parcs et jardins vous donne quelques conseils pour bien démarrer.

Commencez par terminer les petits travaux d'hiver : tailles d'arbustes, nettoyage des massifs de plantes vivaces (plantes pouvant survivre plusieurs années), et, si besoin, division des pieds principaux afin de les régénérer, ce qui consiste à partitionner une touffe en plusieurs éclats.

Une fois ces menus travaux effectués, il est temps de passer aux ouvrages du mois :

- taillez les graminées (plantes feuillues) à 2/3 cm du sol
- profitez-en également pour passer un petit coup de binette (petite pioche) dans les massifs de fleurs printanières (cornutes, pâquerettes, giroflées, myosotis etc.)
- amendez vos sols, c'est-à-dire intégrez à la terre ce dont elle pourrait manquer pour être en bonne santé et permettre aux plantes de bien pousser. Pour cela, rien de mieux que les déchets organiques que vous avez stockés dans votre pourrissoir : ils sont désormais prêts à être utilisés. Cette opération modifie la structure du sol en l'allégeant et apporte en grande quantité d'azote potasse et de phosphates, assimilables rapidement par les plantes.

Pour des rosiers en bonne santé

Les rosiers devront aussi être au cœur de toutes les attentions, notamment avec la taille : elle consiste à couper les belles tiges à environ 1 cm au-dessus du troisième œil (léger renflement qui apparaît sur les branches



Massif de plantes vivaces et graminées.

en hiver, sous forme d'un trait accentué et qui enflé ensuite pour donner naissance à un nouveau rameau). Ne conservez que quatre à cinq branches charpentières qui seront porteuses de grosses et belles roses. Les gazons ne vont pas tarder à redémarrer, profitez-en pour traiter la mousse et grattez bien celle-ci avec les outils adaptés. Même un bon râteau à feuilles peut faire l'affaire. À vos outils et bon courage.

Le service des Parcs et jardins



La coupe parfaite du rosier.

PUBLICITÉ





Venez et appréciez
LE RAFFINEMENT !

Tout au long de l'année, nous vous offrons le meilleur et une qualité exceptionnelle.

Ararat vous propose, tout simplement l'excellence. Les plus grandes marques de prestige s'inviteront à votre table.

Le prestige tout près de chez vous !

EN BOUTIQUE
-50%
SUR TOUS LES
PRODUITS
ET BIJOUX
EN ARGENT

ARARAT STORE
71, Avenue Jean Jaurès
93700 Drancy
01 48 40 81 43

• ÉPICES RAFINÉES • CADEAUX • VINS FIN • CHAMPAGNE •







Supermarche.ararat@gmail.com

État civil

Actes et transcriptions du 1^{er} au 15 février

ILS SONT ARRIVÉS

La municipalité présente ses félicitations aux nouveaux parents

AHMED CHOWDHURY Zayan • AÏT-SALAH Adam • ALAGÖZ Havin • BARHOUN Shahyn • BENFIGUIG Yanis • BENMRAH Gabin • BIKO Raïssa • BOUREGHDA Imrane • CAÏAZZO Nahel • CHALLENGE Lennon • COULIBALY Walya • DAMMOUCHE Ishaq • DARDOUCHI Hamza • DARDOUCHI Yassine • DAUBER Kimberley • DEBOST Chloé • DEMANET Emma • DEZITTER Dylan • DIAWARA Mamadou • DUJO Camille • EL-ALAMA Lina • ELAHEEBUCUS Milhane • GANESHATHASAN Aswitha • GNA-NAKANTHAN Ashvitha • GOLGER Amélia • GRGIC Stefan • GUERIN Damian • GULCAN Asmin • HAEZEBROUCK Ilaya • HAMIDI Ilyes • HAMOUD Aleyna • HAMZA Elyne • HAMZAOUI Ilyas • HARINDER PAL Shreya • HDIOUED Rayan • IONAS Laura • KANTE Soumayya • KHAFAGY Yomna • KLOPPEL Adrian • LASCRET Ezra • LAYADI Acim • LAZAR Patrick • LEKHBASSENE SALMI Jennah • MADJIDI Navid • MARINKOVIC Filip • MEDDOUR Elyan • MELINA Jahina • MELLOUKI Aliya • MOHAN Sana • MOORABY Samiah • NAWAZ Mohamed-Daoud • NISTOR Andréas • NISTOR Isabela • ROLLAND DE KERDORÉ Yoni • RÜZKAR Rojbin • SANGARE Fanta • SASSI Razane • SEGHOUANA Elyna • SIMSEK Emin • SINGH Abhaynoor • SLIMANI Hania • SOUKOUNA Niarale • STEFANESCU Luca • TIGHEMINE Yassine • TUKOV Denislav • VASILJOVIC Nikola • YOUSSEF Nadine • ZHENG Jane • ZIANI Imran • ZITOUNI Tina

ILS SE SONT MARIÉS

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux nouveaux époux

ARPACI Çağdas et TILKI Eylem • BERKIOUEN Hakim et ESSEDDIK Sabrina • FERNANDEZ Alexander et GONZALEZ Laura • NAIT CHABANE Badis et SADI Samiha

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles qui viennent de perdre un proche

AGRESTI Alba veuve LORENZI • AUCHOIS Guy • BASNIER Yolande veuve MOKRANE • BOTELLA Robert • BOTQUIN Jacqueline épouse PEZZOLI • CELLETER Marie veuve DIDIER • COLIN Marie-Thérèse • CRUEGHE Michel • DOMINGUES DIAS Manuel • FRANCIS Marcelle veuve MASSON • GUTIC Ljubisa • HAMEL Zineb • RICHARD Jacques • VOLANTE Mario

Annonces

EMPLOI

Demandes

- Garde petits chiens à domicile dans pavillon avec jardin durant vacances et week-end. 01 48 32 81 47
- Femme sérieuse cherche enfants à garder. 06 25 87 22 24
- Professeur retraité (CAPES) donne cours d'anglais et d'allemand, tous niveaux et propose de faire la lecture, en français, aux personnes âgées. 20 €/h. 06 59 16 27 62
- Femme sérieuse cherche heures de ménage et repassage, garde enfants (sorties d'école, à domicile). 06 10 87 68 20

Offre :

La Ville de Drancy recherche un Educateur de Jeunes Enfants pour la Crèche Municipale

ayant le diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants. Horaires variables. Les candidatures doivent être adressées par courrier à l'attention de Monsieur le député-maire - Place de l'Hôtel de ville 93700 DRANCY, ou par e-mail à drh.recrutement@drancy.fr et à la Directrice de la Crèche : c-wickersheim@drancy.fr

DIVERS

- Vends table de tennis de table. 01 48 30 93 64
- Vends Xantia essence 9 ch. Année 1998, bon état. 800 € à débattre. 06 18 48 30 18

Santé



Jeudi 9 mars, le Centre communal d'action sociale (CCAS), en collaboration avec l'entreprise Amplifon, offre à tous les retraités la possibilité de faire tester gratuitement leur audition (durée du test : 15 min). Cette journée permettra également à celles et ceux qui le souhaitent de se documenter, de s'informer sur les impacts du bruit et du vieillissement auditif, de mieux en mieux pris en charge. Des spécialistes répondront à toutes les questions que peuvent engendrer la perte de l'audition : pourquoi cette perte peut s'accompagner d'une plus grande sensibilité aux sons du quotidien, appelée l'hyperacousie ? Pourquoi apparaissent des sons "dans la tête" que seule la personne peut entendre ?

- ➔ Préinscription avant le 7 mars au 01 48 30 63 61
- ➔ de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- ➔ Journée nationale de l'audition Jeudi 9 mars de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Résidence Les Mimosas
61, rue des Bois de Grosly - 93700 DRANCY
Accès : bus 151
Entrée libre

Portes ouvertes au PAD

Ouvert depuis 2011, le Point d'accès au droit (PAD) vous ouvre ses portes mardi 14 mars de 14 h à 17 h 30 au 2, avenue Jean Jaurès, carrefour des écoles. Seront présents les interlocuteurs que vous pouvez y rencontrer tout au long de l'année :

- SOS victime
- CIDFF (Centre d'information droits des femmes et des familles)
- Surendettement
- ADIL 93 (Agence départementale d'Informations sur le logement)
- Écrivain public
- MSP Avenir et Économie
- Avocat : participation d'un avocat du barreau de la Seine-Saint-Denis, Mme le Bâtonnier Valérie Grimaud.
- Mutuelle Ma Commune, Ma santé
- Mutuelle MNFCT
- Centre social municipal
- Association AARMII
- Conciliateur de justice

La Ville travaille pour vous

• La Mare

- ➔ Construction du groupe scolaire Jules Ferry Jusqu'au 31 mars 2018 :
- le sens de circulation sera inversé rue de la Villette
- le stationnement de tout véhicule, hors véhicule de chantier, sera interdit à certains endroits des rues de la Villette, Jacques Jorissen et Liberté, pour les besoins du chantier

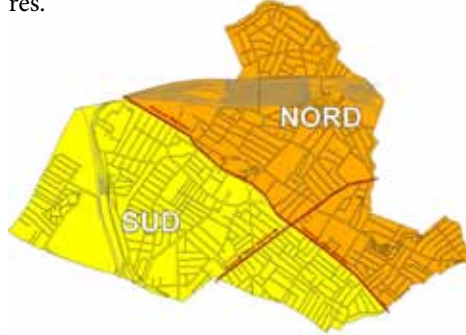


Déchets verts

Les prochaines collectes auront lieu :

- lundi 6 mars pour la zone nord
- mardi 7 mars pour la zone sud

Les deux zones sont délimitées par les avenues Marceau et Sadi Carnot, le boulevard Paul Vaillant-Couturier et l'avenue Jean Jaurès.



Carte d'identité : ce qui change

Depuis le 28 février, les démarches pour les demandes de carte nationale d'identité ont été simplifiées. Il est désormais possible de faire une pré-demande en ligne, après la création d'un compte personnel sur : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>. Une fois votre pré-demande remplie, munis du numéro de celle-ci et des pièces justificatives (liste disponible sur drancy.net ou service-public.fr), vous pourrez vous rendre directement au guichet unique du bâtiment administratif de la mairie. Attention, les non-drancéens sont reçus uniquement sur rendez-vous.

À noter que :

- les demandes de carte d'identité ne pourront plus être effectuées dans les Maisons des services publics. Les demandes seront traitées au guichet unique du centre administratif.
- une seule pré-demande pourra servir pour faire la demande d'une carte d'identité et d'un passeport.
- votre demande de passeport peut être faite sur <https://passeport.ants.gouv.fr>

Travaux RER B

Le samedi 11 mars de 12 h jusqu'à fin de service, la circulation des trains du RER B sera interrompue entre la Plaine-Stade de France et Aéroport Charles-de-Gaulle/Mitry-Claye.

La desserte entre Gare du Nord et Robinson/Saint-Rémy-lès-Chevreuse ne sera pas modifiée avec 12 trains par heure et par sens. Cinq lignes de bus de substitution seront mises en place dès 11 h 30 et circuleront avec des rotations toutes les 10 minutes en moyenne.

Retrouvez la carte des bus de remplacement sur drancy.net rubrique travaux > circulation.

Marché des Quatre routes

Les toilettes des femmes sont hors service jusqu'à environ mi-mars. Il est possible d'utiliser les toilettes hommes et handicapés si besoin.

Sécurité



En cas d'incident à la gare de triage, bénéficiez d'informations en temps réel
Inscriptions sur : alertesms.drancy.fr

Adresses et téléphones utiles

► Mairie

➔ Standard
01 48 96 50 00
www.drancy.net

➔ Accueil

- du lundi au mercredi et vendredi de 9 h à 17 h 30,
- jeudi de 9 h à 19 h 30,
- samedi de 9 h à 12 h

➔ Police municipale

01 48 96 39 48

➔ Service municipal d'hygiène

01 48 96 50 06

► Maisons des services publics

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 45 et de 13 h 30 à 18 h 30
- samedi de 9 h à 12 h

• quartier de l'Avenir

place de l'Amitié - 01 48 96 39 29

• quartier de l'Économie

29, rue Dominique Roberty - 01 48 96 45 57

► Développement durable

➔ Enlèvement des encombrants sur rendez-vous

0 800 940 440 (appel gratuit d'un poste fixe) du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, hors jours fériés
Un rendez-vous vous sera donné dans les 10 jours

➔ Déchetterie sur rendez-vous

Ouverte le samedi de 9 h à 13 h
Prise de rendez-vous au 01 48 96 50 50 :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15

- le vendredi de 8 h à 12 h

➔ Votre bac est endommagé ?

Il sera réparé ou remplacé gratuitement
01 48 96 50 11

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 15

- vendredi de 8 h à 12 h

➔ Besoin de renseignements sur le tri, les collectes ?

Contactez les ambassadeurs du tri
- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30

01 48 96 45 09

developpementdurable@drancy.fr

Horaires du parc de Ladoucette

Depuis le mois de février, le parc est ouvert jusqu'à 18 h.

Le public est invité à quitter le parc dans le quart d'heure précédent l'heure de fermeture.

► Pharmacies de garde

Les gardes indiquées ci-dessous sont sous réserve de modification. Pour la délivrance de médicaments sur ordonnance, en dehors des heures et jours d'ouverture normaux des pharmacies, s'adresser au commissariat de police : 01 41 60 81 40

5 mars

PHARMACIE BERTHELOT Drancy

12 mars

PHARMACIE PRINCIPALE DE DRANCY Drancy
160, avenue Henri Barbusse

► Médecine de garde

➔ Maison médicale de garde

Le service de garde est assuré à la Maison médicale de Drancy :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit

- le samedi de 14 h à minuit

- les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit

17-19, avenue Henri Barbusse

01 55 89 21 90

EN IMAGES

Les vacances d'hiver



Séjours au ski organisés par le service municipal de la Jeunesse (SMJ) : 8 séjours, 86 adolescents.



Plus de 800 enfants accueillis chaque jour dans les centres de loisirs.

◀ Ici, la soirée Loup Garou, mercredi 15 février, au centre de loisirs Jean Macé.

Plus de 1800 jeunes accueillis par le SMJ et près de 400 par le club ado.

Ici, les 8-11 ans du SMJ à la cité de la Musique. ▶



▶ Samedi 18 et dimanche 19 février, week-end structures gonflables organisé par le SMJ au gymnase Joliot-Curie, plus de 1500 enfants et adolescents.



Vendredi 17 février, spectacle du Magicien d'Oz à l'Espace culturel du parc. Trois séances, dont deux pour les enfants des centres de loisirs, et près de 600 spectateurs.



Académie des arts : 5 stages, 44 participants. Ici, la construction de navettes spatiales.

▶ Mercredi 15 et jeudi 16 février, ateliers sur les techniques de recherche de jobs d'été organisés par le Bureau information jeunesse (BIJ) et le Lions club : 2 jours, 10 participants.



▶ "Nous avons fait des rencontres exceptionnelles. Nous tutorés, avons la chance de pouvoir élargir notre réseau. Nos perspectives d'études supérieures ont été éclairées."

Pamela Uzpak, en 1^{ère} au lycée Charles Péguy



▶ Centre social municipal, quartier Paris campagne. 20 ateliers, 270 familles, 200 enfants.



▶ Ateliers dans le cadre du programme Une grande école, pourquoi pas moi ?, en partenariat avec l'ESSEC. Au programme : atelier d'éducation aux médias, visite de l'opéra Bastille, de la start-up MakeSense, ateliers d'improvisation, de travail en équipe...

